COVID-19

SANHADJI SOUTIENT LE MAINTIEN DES FRONTIÈRES FERMÉES

Page 4

CORONAVIRUS EN ALGÉRIE

175 PERSONNES INFECTÉES ET 4 DÉCÈS EN 24H

Page 16

ISSN : 1112-7449

MIDI Libre

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

N° 4207| Mercredi 3 mars 2021 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

MINISTÈRE DES AFFAIRES RELIGIEUSES

APPEL À ACCOMPLIR SALAT EL ISTISQA SAMEDI PROCHAIN

Page 16

RENCONTRE AVEC LES RESPONSABLES DES MEDIAS NATIONAUX

LE PRÉSIDENT RASSURE ET DÉNONCE LES RUMEURS

Page 3

- "LES REVENDICATIONS DU HIRAK POPULAIRE AUTHENTIQUE SATISFAITES POUR LA PLUPART"
- PROFOND CHANGEMENT APRÈS LES LÉGISLATIVES
- "L'ALGÉRIE N'ENVERRA PAS DES SOLDATS AU SAHEL"

INTERNET

LE DÉBIT 2 MBS PASSE À 4 MBS

Page 5

LES PRIX DE L'ALIMENT DU BÉTAIL EN HAUSSE

LE POULET COÛTERA DÉSORMAIS CHER !

Page 5

2
morts et 4 blessés dans un accident de la circulation à B.B.A.

11
projets "Idoom fibre" bientôt lancés dans la wilaya de M'sila.

750
participants à l'épreuve finale du concours de mathématiques.

Plaidoyer pour une reprise "balisée" des interventions chirurgicales

Les participants au premier Webinaire de la Société algérienne de chirurgie endocrinienne et viscérale (Sachev) consacré à la problématique de prise en charge chirurgicale des malades en période de Covid-19, tenu samedi après-midi par visioconférence, plaident en faveur d'une reprise balisée des interventions chirurgicales des pathologies endocriniennes.

"*Ce Webinaire a constitué une occasion pour mettre l'accent sur la nécessité de reprendre l'activité chirurgicale, avec des balises toutefois, notamment à travers la mise en place de circuits de prise en charge des patients pour que l'arriéré des opérations chirurgicales cesse d'augmenter*", a affirmé le professeur Messaoud Bendridi, également chef de service de chirurgie de l'établissement hospitalier Didouche- Mourad de Constantine. Selon le président de la Sachev, "*il devient urgent de reprendre les interventions chirurgicales des pathologies endocriniennes et viscérales notamment, et ce, en prenant en considération la sécurité du malade et sa survie, au regard du déclin des cas de contaminations par la Covid-19 en Algérie*".

La Sachev compte 27 membres fondateurs, en majorité de jeunes chirurgiens du secteur public et privé, issus de 17 wilayas du pays dont Béchar, Adrar, Tissemsilt, Oran, Alger, Bordj-Bou-Arreridj, Batna, Ain Temouchent et Constantine.

Nouvelle édition de luniversité d'Adrar sur le troc frontalier

Une nouvelle édition sur le troc frontalier entre l'Algérie, le Mali et le Niger considéré comme appui au développement des régions frontalières algériennes est venue enrichir la bibliothèque nationale à l'initiative du laboratoire d'intégration économique algéro-africaine de l'université d'Adrar. Ce recueil regroupe diverses contributions mettant en valeur le commerce du troc, un des aspects du commerce extérieur, son évolution chronologique, les régions de son exercice, son rôle dans la protection des réserves en devises des pays, les défis rencontrés à l'ère de la mondialisation économique et le e-commerce. Cette publication est la somme de participations des enseignants de l'université d'Adrar aux ateliers des travaux d'aménagement et de développement des zones frontalières algériennes, tenus auparavant à Adrar sous l'égide du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, et l'agence nationale d'aménagement et d'attractivité des territoires. Ce recueil aborde également l'impact du troc entre l'Algérie, le Mali et le Niger dans le développement des zones frontalières algériennes, à la faveur de l'organisation des conditions d'exercice de ce commerce frontalier, notamment celles liées aux marchandises éligibles et ses retombées positives.

Commission de suivi du placement des demandeurs d'emploi à Oran

Une commission chargée du suivi des procédures de placement des demandeurs d'emploi dans des entreprises et administrations a été créée dans la wilaya d'Oran. La création de cette commission entre dans le cadre des efforts de prise en charge des préoccupations des citoyens, notamment celles liées à l'emploi et l'insertion des jeunes dans des postes d'emploi stables dans différentes entreprises et sociétés, publiques et privées, implantées dans la wilaya. La commission est composée d'un président, à savoir le chef de cabinet du wali, ainsi que des directeurs de l'emploi et de l'industrie et des mines, en plus du président de la commission de développement local, de l'équipement, de l'investissement et de l'emploi de l'APW. Elle comprend également d'autres membres, à savoir le directeur de la Caisse nationale d'assurances sociales des salariés d'Oran et la directrice de l'annexe d'Oran de l'Agence nationale de l'emploi, qui est chargée du secrétariat de la commission, en plus des chefs de daïra concernés. La commission se déplace aux sièges des sociétés publiques et privées pour collecter les

offres d'emploi et veille au suivi de l'opération de placement des jeunes chômeurs, notamment dans les communes et les daïras de leur résidence.

Dixit

Ammar Belhimer

"Vu que 70 % des Algériens consultent la presse électronique, il est devenu urgent de faire face à la cybercriminalité, en se focalisant sur la garantie de la souveraineté cybernétique, basée sur la production d'un contenu national qualitatif et les plateformes universitaires et la sécurisation du réseau en vue de consacrer la souveraineté de l'État."

Quand un raton laveur prend le... métro

Un raton laveur a surpris les usagers du métro de Toronto en montant à bord d'un wagon.
Selon la commission de transport de Toronto, le raton laveur a réussi à se faufiler dans un train à la station Bloor.
Des agents spéciaux ont utilisé un bâton muni d'un lasso pour attraper l'animal et l'ont placé dans une poubelle en attendant l'arrivée des représentants des services animaliers municipaux.
Le porte-parole de la TTC a déclaré que la capture s'est déroulée en douceur, il a été demandé au raton laveur de ne pas devenir un habitué du métro, du moins aux heures de pointe.

Quand l'orchestre national de Lorraine fait jouer les... animaux du zoo d'Amnéville

Bon, les loups, il va encore falloir bosser un peu... Les manchots, en rang ! Prêts ? C'est affublé de sa veste en queue-de-pie que le chef d'orchestre mène à la baguette les manchots, ratons laveurs et autres animaux du zoo d'Amnéville, en Lorraine.
Une petite mise en bouche étonnante avant un concert un concert exceptionnel sur le thème des animaux au zoo d'Amnéville. Un premier concert du genre dans ce célèbre parc animalier mosellan.
Sur la playlist de la soirée ? Le carnaval des animaux de Saint-Saëns, mais aussi des références au cinéma avec "Les dents de la mer" et "Jurassic Park".

RENCONTRE AVEC LES RESPONSABLES DES MEDIAS NATIONAUX

Le président Tebboune appelle au changement des mentalités et met en garde contre la contre-révolution

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a appelé lundi soir au changement des mentalités, pour qu'on puisse construire "une Algérie nouvelle", soulignant que "les changements sociétaux entrainent des changements institutionnels", tout en mettant en garde contre les velléités de certaines parties visant à bloquer le changement souhaité par "une contre -révolution".

PAR LAKHDARI BRAHIM

"*Nul ne peut stopper le cours du changement*", a indiqué M. Tebboune lors de son entrevue avec des responsables de médias nationaux, diffusée lundi soir, affirmant que "*l'Etat a lancé les changements revendiqués par le peuple algérien, tandis que des personnes limitées, à la mentalité sclérosée, réclament le changement, tout en refusant eux-mêmes de changer*". "*Le développement de l'Etat passe par l'évolution de son peuple*", a-t-il soutenu.

"*Les changements sociétaux entrainent des changements institutionnels*", a-t-il précisé, appelant au "*changement des mentalités dans l'administration qui bloque parfois les décisions prises par le Président*", jurant de lutter farouchement contre ces comportements. M. Tebboune a également rappelé la satisfaction, pour la plupart, des revendications du Hirak authentique qui appelait à "*un changement institutionnel*", affirmant ne ressentir aucune inquiétude quant aux dernières marches dans certaines villes, pendant lesquelles le peuple algérien est sorti pour "*rappeler les mêmes revendications*" exprimées depuis deux ans. "*Une partie est sortie toutefois pour d'autres raisons, qui ne sont pas toutes en phase avec les revendications du Hirak authentique*", a-t-il noté, estimant que le slogan appelant à "*une gouvernance civile n'a pas changé depuis 15 ans*".

"*Le régime algérien est bien défini aujourd'hui. Le peuple algérien est sorti dans les rues et nous avons réalisé ses revendications. Le peuple a choisi les élections et préféré un changement institutionnel*", a fait savoir le président Tebboune, assurant que "*quelles que soient les revendications, pour moi ceux qui se sont rendus aux urnes lors de la présidentielle pour sauver la République sont 10 millions d'Algériens*".

D'autre part, le chef de l'Etat a affirmé que l'Armée nationale populaire (ANP) "*a atteint un niveau de professionnalisme qui la tient à l'écart de la politique. C'est une armée disciplinée qui applique les instructions du président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale*".

"*L'ANP est mon plus fort soutien. Elle protège la patrie, la Constitution et les frontières, et sans elle, les terroristes auraient pu infiltrer les marches populaires*", a soutenu le président Tebboune, expliquant que "*ce sont l'Armée et les services de la sécurité qui veillent à protéger le peuple pour qu'il puisse s'exprimer librement*".Evoquant le dernier remaniement ministériel partiel, le chef de l'Etat a rappelé qu'il n'a pas voulu opérer un changement total du Gouvernement, "*par respect au peuple*", ajoutant qu'un changement profond du Gouvernement interviendra après les prochaines élections législatives, "*en fonction de l'issue de ces échéances*".

Et de rappeler que le remaniement ministériel partiel a ciblé certains secteurs, dont les actions "*n'ont pas donné les résultats escomptés sur le terrain, notamment en ce qui a trait à la vie quotidienne des citoyens*", précisant que 70% des projets qu'ils a ordonnés dans les zones d'ombre et enclavées, "*concernent des problèmes de raccordement au réseau d'alimentation en eau potable, et vu que le ministère des Ressources en eau n'avait pas agit, il était plus que nécessaire de changer le ministre, de même pour les secteurs de l'Energie et de l'Industrie, d'autant que nous avons adopté une nouvelle politique d'industrialisation qui n'a pas donné ses fruits*".

L. B.

PRÉSIDENT TEBBOUNE:

"Les revendications du Hirak populaire authentique satisfaites, pour la plupart"

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a affirmé lundi, que les revendications du Hirak populaire authentique "*ont été satisfaites*" pour la plupart. Lors de l'entrevue périodique accordée à des médias nationaux, le président Tebboune a déclaré : "*Au deuxième anniversaire du Hirak populaire, le peuple est sorti pour commémorer cette occasion, une partie est sortie toutefois pour d'autres raisons qui ne sont pas toutes en phase avec les revendications du Hirak authentique*". Interrogé sur une revendication portée par la majorité des démocraties dans le monde et appelant à une gouvernance "*civile*" et à laisser la politique aux politiciens, le président de la République a indiqué, que ce slogan "*n'a pas changé depuis 15 ans, soit depuis que cette catégorie a commencé à suivre des stages dans des pays africains et européens, où on leur enseigne comment renverser le système de l'intérieur en utilisant le slogan +Etat civil et non militaire+ et autres*". "*Le régime algérien est bien défini aujourd'hui. Le peuple algérien est sorti dans les rues et nous avons réalisé ses revendications. Le peuple a choisi les élections et préféré un changement institutionnel*", a fait savoir le président Tebboune, qui a assuré que "*quelles que soient les revendications, pour moi ceux qui se sont dirigés vers les urnes lors de la Présidentielle pour sauver la République sont 10 millions*". Et d'ajouter :"*Le nombre des habitants des zones d'ombre et enclavées s'élève à 8,5 millions d'habitants, qui constituent un véritable appui au président de la République*", soulignant qu'il honorera les 54 engagements pris envers le peuple algérien, lors de l'Election présidentielle du 12 décembre 2019.

DERNIER REMANIEMENT MINISTÉRIEL

Les explications de Tebboune

PAR KAMAL HAMED

Dans une rencontre avec des journalistes avant-hier lundi le président de la république , Abdelmadjid Tebboune, est revenu sur nombre de question liées a l'actualité nationale dont, notamment, le dernier remaniement ministériel .

Cette dernière opération, effectuée il y'a une dizaine de jours, a permis au président Tebboune, d'opérer un changement à la tête de pas moins de dix ministères. D'emblée, le chef de l'Etat a précisé que l'éviction de certains ministres est due, principalement, au fait qu'ils n'étaient pas à la hauteur de la responsabilité et de la confiance placée en eux. Le président de la République a rappelé, qu'il a ciblé certains secteurs, à l'instar de l'Energie et de l'Industrie, des secteurs, a-t-il dit, "*qui n'ont pas donné de résultats sur le terrain, notamment en ce qui a trait à la vie quotidienne des citoyens*". Le Président a ainsi expliqué avoir une stratégie pour l'Industrie nationale, mais le ministre en poste alors, ne semblait pas avoir été en phase avec la volonté du chef de l'Etat. Ferhat Ait Ali, puisque c'est de lui qu'il s'agit, s'est embourbé dans le dossier épineux de l'automobile durant une année, et s'est attiré l'animosité de plusieurs pans de l'opinion publique nationale. D'où son limogeage du reste fort attendu par beaucoup d'observateurs.

Relevant des aspects positifs et négatifs pour ce qui est de l'action du Gouvernement, le président Tebboune a cité cinq ou six ministres, qui ont "*fait couler beaucoup d'encre, dans des affaires de mœurs même*".

Les membres du premier Gouvernement ont été choisis "*en satisfaction des revendications du Hirak béni et authentique, qui appelait à un changement institutionnel*", a assuré le chef de l'Etat. Tebboune est allé jusqu'a évoqué le manque d'expérience dont ont fait preuve certains ministres limogés. Mais rien n'est totalement noir, dans l'action du Gouvernement.

Il dira ainsi avoir *"essayé autant que faire se peut de nommer de nouvelles têtes et j'ai honoré cet engagement, en désignant de jeunes ministres et cinq ministres issus du Hirak, dont le travail de certains commence à donner ses fruits sur le terrain"*.

Profond changement après les législatives

Le chef de l'Etat a aussi indiqué, que ce remaniement avait un caractère d'urgence, ce d'autant qu'il a concerné des secteurs qui ont un rapport direct avec les citoyens. IL a, à ce propos, cité les secteurs de l'Industrie, des Transports, des Ressources hydrauliques et de l'Energie. Mais pourquoi le président Tebboune n'a pas opéré un vaste remaniement ministériel, ou carrément un changement de Gouvernement ?. Sur cette question, le Président a été on ne peut plus clair, en évoquant les prochaines échéances électorales. Il faut préciser qu'après la dissolution de l'Assemblée populaire nationale (APN), des élections législatives anticipées sont prévues dans les prochains mois.

"*Je n'ai pas voulu opérer un changement total du Gouvernement, par respect au peuple. Nous sommes à l'approche d'élections législatives qui seront organisées dans les deux ou trois mois prochains*", a indiqué le président Tebboune. En d'autres termes, le chef de l'Etat attendra les résultats des législatives anticipées, pour connaitre quelle majorité sera élue par les Algériens dans la prochaine APN. Ainsi, si les électeurs donneront leurs faveurs à une majorité présidentielle, il sera evident alors que Abdelmadjid Tebboune procédera a un vaste remaniement gouvernemental, qui pourra toucher la majorité des portefeuilles ministériels et peut être même aussi le poste de Premier ministre. Dans le cas contraire, ce sera à la majorité de l'opposition de former le Gouvernement.

K. H.

ABDELMADJID TEBBOUNE /

"L'Algérie n'enverra pas de soldats au Sahel"

"Aucun soldat algérien n'ira au Sahel". Abdelmadjid Tebboune a fait un plaidoyer pour une présence plus forte de l'Algérie en Afrique, mais sans engagement militaire.

PAR RACIM NIDAL

"*L'Algérie n'enverra pas (de soldats au Sahel) et si le Président français le demande, nous n'enverrons pas non plus. Je ne vais pas envoyer les enfants du peuple se sacrifier pour d'autres, le Mali, etc… Nous le ferons qu'en cas d'opérations de dissuasion*", a déclaré, lundi 1 mars au soir, le président Abdelmadjid Tebboune, lors d'une rencontre avec la presse, diffusée par les chaines de télévision et de radio.

"*La France pense que sa mission historique est de protéger (les pays du Sahel). Notre vision est d'aider pour qu'il y ait une certaine démocratie et pour que les Etats se construisent. L'Etat ne se réduit pas à son Président*", a-t-il dit.

Et de poursuivre : "*Dernièrement, nous étions les premiers à envoyer un avertissement à Niamey, après les derniers troubles (post électorales). Nous avons dit que nous étions contre la violence. La France est intervenue après. Les Français savent que l'Algérie a une grande influence en Afrique (…) L'Algérie est une puissance en Afrique, qu'on le veuille ou non. Notre armée est puissante. Et nous préservons notre prolongement, en Afrique et ailleurs".*

"Demain, le commerce extérieur se fera avec l'Afrique"

Le chef de l'Etat a reproché à la diplomatie algérienne, de ne pas s'intéresser à l'Afrique. "*L'Angola, le Zimbabwe et l'Afrique du Sud n'ont que l'Algérie en Afrique. Nous n'avons jamais exploité cette influence, ni sur le plan économique, ni sur le plan politique. Combien de ministres des Affaires étrangères (algériens), ont visité l'Afrique du Sud, ces dix dernières années? Après trente voyage sde l'autre côté de la mer (vers l'Europe), peut être qu'ils iront une fois en Afrique*", a-t-il regretté.

Selon lui, l'existence naturelle de l'Algérie est en Afrique. "*Demain, le commerce extérieur se fera avec l'Afrique. Cela ne veut pas dire que nous allons nous isoler du reste du monde. Nous sommes une puissance régionale, que les autres reconnaissent. Nous sommes impliqués dans la recherche de solutions pour la Libye, le Mali et le Niger*", a-t-il noté.

Et d'ajouter : *"Au sein de l'Union africaine, les présidents des Etats nous disent, que depuis que l'Algérie s'est absentée ces dix dernières années, ils nous ont mangé, c'est leur expression. Aujourd'hui, l'Algérie se rétablit à l'intérieur et à l'extérieur, sa voix est entendue".*

Il a estimé, que l'Algérie reprend ses forces dans le respect des autres et leurs droits, "*mais sans céder un millimètre, quant à ses prérogatives ou sa souveraineté*". "*Nous ne changerons pas nos positions. Nous n'abandonnerons pas le dossier du Sahara occidental, sans être contre le Maroc*", a-t-il insisté. Tebboune a précisé, que l'Algérie a de bonnes relations avec les Etats Unis, l'Union européenne et les pays du Golfe, *"malgré quelques divergences*".

"Nous ne changerons pas nos positions"

Il a également qualifié de bonnes, les relations avec le président français Emmanuel Macron, ce qui a permis de dépasser "*une certaine crispation"* dans les positions. "*Mais, il y a le pouvoir apparent et il y a les lobbys. En France, il existe des lobbys puissants. Il y a un lobby qui englobe nos voisins et d'autres gens qui cherchent à perturber nos relations avec la France. Et, il y a le lobby constitué de ceux qui ont perdu le Paradis (après l'indépendance de l'Algérie). Cela leur reste en travers de la gorge, eux et leurs descendances. Ce lobby ne laisse personne se rapprocher de l'Algérie*", a relevé Abdelmadjid Tebboune.

"La France fait mille calculs pour l'Algérie"

Il a précisé que les Algériens sont attachés à leur mémoire. *"Parce que ce que nous avons subi (durant la colonisation) n'est pas moindre. Je n'ai pas le complexe de l'ex-colonisateur. La France fait mille calculs pour l'Algérie. Nous ne sommes pas un protectorat (français), vous parlez d'un autre Etat. Un Etat qui n'est même pas consulté, lorsqu'ils décident pour lui. Il applique et se tait"*, a-t-il répondu à une question du journaliste d'El Khabar.

L'historien français Benjamin Stora, qui a remis le 20 janvier 2021 un rapport sur *"la Mémoire de la guerre d'Algérie*" au président Emmanuel Macron, a fait l'objet de menaces, selon Tebboune. "*Dès qu'il a été désigné, il a reçu des lettres portant des menaces de mort"*, a-t-il précisé.

"Nous n'abandonnerons jamais notre Mémoire…"

"*Il ne peut y avoir de bonnes relations, au détriment de l'Histoire ou de la mémoire. Le Président français le sait. Les choses se règlent avec intelligence et dans le calme, pas avec des slogans. Nous n'abandonnerons jamais notre mémoire, mais sans en faire un fond de commerce. Les restes mortuaires que nous avons récupérés, était un geste. Auparavant, ils refusaient cette restitution"*, a relevé le chef de l'Etat. Il a rappelé qu'Emmanuel Macron a déclaré, que la colonisation était "*un crime contre l'humanité"*. Cette déclaration a été faite en février 2017 à Alger, lorsque Emmanuel Macron était candidat à l'Election présidentielle.

Tebboune a annoncé, que le prochain Sommet arabe, qui doit se tenir en Algérie, se tiendra une fois la pandémie de la Covid 19 dépassée. Il a écarté sa tenue par visioconférences. Le Sommet devait avoir lieu en 2020.

R. N.

COVID-19

Sanhadji soutient le maintien des frontières fermées

PAR RAHIMA RAHMOUNI

La décision du maintien des frontières fermées fait couler beaucoup d'encre, entre partisans et détracteurs de cette option. Des scientifiques viennent, cependant, apporter leur caution à la décision du maintien de la fermeture des frontières algériennes.

Pour beaucoup de médecins, l'apparition du variant britannique de la Covid-19, en Algérie et ailleurs, justifie amplement la décision prise par le Gouvernement.

Dans une déclaration à la chaine 3 de la Radio nationale, le professeur Kamel Sanhadji, président de l'Agence nationale de la sécurité sanitaire, a salué cette décision et souligne que c'est la meilleure solution pour pour lutter contre la propagation du Coronavirus.

"Les frontières fermées stoppent la propagation du nouveau variant"

Le Pr. Kamel Sanhadji estime, que "*la préservation de la santé des citoyens est une priorité. Il est plus que jamais conseillé, sage, de pouvoir contrôler et arrêter la propagation du nouveau variant".*

Cependant, le professeur estime que la solution la plus adéquate en ce moment reste le maintien des décisions prises par le Gouvernement, dans le but de voir la situation s'améliorer et le nombre de cas contaminés se dégrader. Notamment, avec l'annonce récente de la découverte des deux (2) cas du variant britannique (Covid-19) en Algérie, et la mise sous contrôle médicale de 5 autres cas suspectés.

Pour le Pr Sanhadji, l'ouverture des frontières et la reprise des vols internationaux reste encore une décision précoce, face au danger des nouveaux variants. "*Cette possibilité de contrôler et fermer les frontières extérieures, permet de maintenir un confinement de façon à ce que le variant soit arrêté*", a-t-soutenu.

Frontières fermées depuis le 17 mars 2020

Pour rappel, l'Algérie a décidé le maintien de la fermeture de ses frontières, le 28 février. Selon le communiqué du Conseil des ministres diffusé le même jour, le chef de l'Etat a exigé le renforcement des mesures de prévention contre la pandémie de Covid 19 en Algérie, "*particulièrement la fermeture des frontières et de l'espace aérien surtout dans les conditions sanitaires mondiales actuelles avec la propagation des variants de Covid 19".*

L'espace aérien algérien est fermé devant les vols internationaux, depuis en mars 2020. Les frontières terrestres ne sont que sporadiquement ouvertes pour le passage de marchandises, ou des aides pour les pays voisins.

Le 17 mars 2020, l'Algérie a suspendu ses liaisons aériennes et maritimes avec l'étranger dans les deux sens. Elle avait pris la même décision pour les dessertes aériennes avec la Chine le 5 février 2020. Seul le transport aérien et maritime des marchandises reste assuré.

L'Algérie a, toutefois, procédé à plusieurs vols de rapatriements. Au 21 décembre 2020, Air Algérie avait annoncé avoir rapatrié plus de 38.000 Algériens bloqués dans près de 30 pays.Le rapatriement, avait-on indiqué alors, avait commencé avant même la décision du gouvernement de fermer le ciel le 17 mars 2020.

Le premier vol a été programmé le 2 février 2020 pour transporter 45 Algériens qui étaient bloqués à Wuhan en Chine. Après, et en quatre phases, Air Algérie affirme avoir effectué 138 vols de rapatriement et 30 vols charters à partir de 33 pays.

25.000 Algériens encore bloqués à l'étranger

Selon les listes fournies par le ministère de l'Intérieur, il y a encore 25.000 Algériens à rapatrier et qui sont déjà inscrits sur les listes.

Les listes des personnes à rapatrier, selon les urgences, sont établies par les Consulats d'Algérie à l'étranger.

Beaucoup d'Algériens résidents à l'étranger ne peuvent, cependant, pas rentrer au pays depuis une année en raison des listes d'urgences et priorités.

R. R.

LES PRIX DE L'ALIMENT DU BÉTAIL EN HAUSSE

Le poulet coûtera désormais cher !

Le poulet observe une hausse de prix inhabituelle. Cette tendance haussière depuis des semaines est due aux coûts de l'aliment du bétail qui ont été renchéris presque au double.

PAR FAYCAL ABDELGHANI

Le Conseil interprofessionnel de la filière avicole, qui s'est réuni récemment, a publié un communiqué dans lequel il reconnait "*une situation de prix hors norme, au niveau des aliments du bétail*". Ainsi, le coût du quintal de soja est passé de 5.500 à 11.000 DA, le son pour bétail est passé de 2.600 à 4.500 DA le quintal, et le prix au quintal du mais est cédé à 4.000 DA plutôt que 2.600 DA.
Cette courbe de prix est observée depuis le début du mois de février, suite au manque de pluviosité dans les steppes. Selon le Cnifa, "*il résulte un manque-à-gagner dans les pâturages dans le Nord de l'Atlas et les steppes des Hauts-plateaux, qui ont reculé dans la production des aliments du bétail*".
De plus, le recours à l'importation de ces matières essentielles pour les éleveurs a dopé le marché du bétail.
Le Conseil de la filière avicole estime, que "*l'envolée des prix à l'international et les problèmes sanitaires, font que les éleveurs attendent la visibilité des prix, dès la semaine prochaine*".
Mais pour les prochaines semaines, les indices, selon le Cnifa, ne portent pas sur une baisse. *"Les prix connaissent un emballement, car beaucoup de pays importent ces matières pour leurs besoins"*. Pour l'Algérie, l'impact sur les prix de la consommation sera prononcé, puisque le coût sera relativement cher. On avance dans ce cas, des fourchettes de prix de 340 DA le kilo, au lieu de 280 DA. Le ministère de l'Agriculture table vers un prix entre 320 et 350 DA, si la production avicole ne sera pas améliorée durant ce mois de mars. Le plan stratégique entamé par le Gouvernement misait beaucoup sur la création de nouvelles jachères, exclusivement pour l'aliment du bétail avicole, avec des crédits octroyés pour couvrir les charges des éleveurs dans ce domaine. Mais jusque-là, il faudra attendre les résultats de ce plan, qui vient à peine d'être entamé.
Le ministère a fait savoir, il y a une semaine, que le ratio de la production sera porté vers la hausse étant donné que les nouveaux investissements sont attendus prochainement. Mais, pour ce qui est de maitrise des prix, le Conseil interprofessionnel avicole fera le point avec le ministère de l'Agriculture, sur l'éventuelle suppression ou baisse des taxes sur l'activité avicole, qui aura un impact sur les prix à la consommation, si cette décision serait entérinée.

F. A.

INTERNET

Le débit Internet 2 Mbs passe à 4 Mbs

Le ministre de la Poste et des Télécommunications, Brahim Boumzar, a affirmé lundi depuis Tipasa, que ses services ont parachevé le projet d'augmentation du débit internet de 2 Mbs à 4 Mbs.
Dans une déclaration à la presse, à l'issue de sa visite de travail dans la wilaya de Tipasa, M. Boumzar a fait savoir que "*l'abondance du débit ne pose aucun problème pour l'Algérie, puisqu'il s'agit plutôt de la politique tarifaire adoptée par Algérie Télécom (AT,) qui est un établissement commercial*".
M. Boumzar a relevé, que 2 millions d'abonnés sont déjà passés d'un débit de 2 Mbs à 4 Mbs, soulignant au passage, que le réseau de télécommunications dans la wilaya de Tipasa permet d'assurer de très hauts débits Internet, après sa modernisation, en introduisant des technologies de pointe.
En outre, le ministre a qualifié de "*faible*" le taux de déploiement du réseau 4G à Tipasa, estimée à 30%, appelant l'Autorité de régulation de la poste et des communications électroniques (ARPCE), à revoir le calendrier du déploiement du réseau 4G dans cette wilaya.
Concernant les services postaux, le ministre des Postes et des Télécommunications a affirmé, que son secteur assurait, grâce à Algérie Poste, 92 % des transactions commerciales effectuées via les terminaux de paiement électronique (TPE).
A cet égard, il a appelé les responsables de la wilaya de Tipaza, qui compte 738 TPE à "*intensifier et à redoubler d'effort pour augmenter ce chiffre qui reste faible*". Le ministre avait supervisé avec le wali de Tipasa, Labiba Ouinaz, le raccordement de la cité 500 logements promotionnels publics (LPP), au réseau haut débit, ainsi que le raccordement du quartier Douar Sraghna au réseau 4G.
La visite a également été l'occasion de se rendre aux zones d'ombre dans les hauteurs de Bouhriz, à l'Ouest de Tipasa, où le réseau de téléphonie mobile "*Mobilis*" a été lancé, et de visiter le site réservé à la réalisation du système 4G au profit de quatre zones d'ombre, au profit d'une population d'environ 4.000 habitants.
Le ministre a également visité le bureau de poste de "*Oued Sebt*" à Gouraya, ainsi que le bureau de poste de Aïn Tagourait, après leur réaménagement.

ACCÉLÉRATEUR DE STARTUPS

Djerad inaugure "Algeria Venture"

Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a procédé mardi à l'inauguration officielle de l'accélérateur de startups "*Algeria Venture*" basé au niveau du Parc des Grands Vents de Ouled Fayet (Dounia Parc) à Alger.
En présence de plusieurs membres du Gouvernement, de représentants d'institutions financières, de Sonatrach, d'opérateurs économiques publics et privés et de startups, M. Djerad a inauguré l'Etablissement de promotion et de gestion des structures d'appui aux startups "*Algeria Venture*", après avoir visité une exposition de startups activant dans différents domaines, organisée à cette occasion.
En marge de cette cérémonie d'inauguration, une convention de coopération sera signée entre le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, et le ministre délégué auprès du Premier ministre chargé de l'Economie de la Connaissance et des Startups, Yacine Oualid.

Lancement du portail dédié à la création d'entreprises en ligne

Le portail électronique, dédié à la création d'entreprises, a été lancé lundi, pour permettre aux opérateurs de s'inscrire au Registre de commerce à distance.
Le lancement de cette plateforme, dédiée à la création d'entreprises à distance, s'est déroulé au Centre national du registre de commerce sous la présidence du ministre du Commerce, Kamel Rezig, en présence de la directrice générale des Impôts, du directeur général de la Caisse nationale de la sécurité sociale des non-salariés (CASNOS), du directeur général de l'Office national des statistiques (ONS) et d'un représentant de la directrice générale de la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS), ainsi que des représentants de la Chambre nationale des notaires. Grâce à cette plateforme numérique, les opérateurs économiques et les chefs d'entreprises pourront effectuer les opérations d'inscription et de dépôt en ligne, et obtenir les identifications fiscales et statistiques, ainsi que le numéro d'assurance sociale.
Dans le cadre des efforts du Gouvernement visant la promotion du paiement électronique (e-paiement), le ministre a rappelé la décision portant réduction de 20% des frais d'inscription au registre de commerce, en cas de dépôt des comptes sociaux à distance, soulignant que le délai d'obtention d'un registre de commerce est d'une journée au maximum, pour les centres enregistrant "*une forte pression*" et de deux (2) heures seulement, pour les centres de wilayas moins surchargés. L'opération de lancement du portail électronique pour la création d'entreprises à distance s'inscrit dans le cadre des démarches adoptées par le Gouvernement, pour la numérisation et la dématérialisation des procédures d'inscription au registre de commerce, précise le ministre qui a qualifié cette démarche d'"*importante*" et qui a été concrétisée grâce à la solidarité de plusieurs secteurs ministériels.
M. Rezig a fait état, dans ce sens, de l'élaboration, avant la fin de l'année en cours, d'un projet de décret exécutif pour fournir "*un numéro d'identification national unique*" à faire prévaloir par l'opérateur au niveau de tous les services.

République algérienne démocratique et populaire
Wilaya d'Adrar
Direction de la culture et des Arts
N.I.F: 0 1 5 0 0 1 4 5 2 7 0

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article 65 de décret présidentiel N° 15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

La direction de la culture et des arts de la wilaya d'Adrar informe tous les soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres national ouvert N°01/2021 portant : Acquisition d'ouvrages pour cinq 05 bibliothèques (03 bibliothèques urbaines et 02 bibliothèques rurales) à Reggane, Charouine, Tsabit, Ouled Said et Bordj Badji Mokhtar. Paru dans les quotidiens :الوسط et Midi Libre le 28/01/2021 Que le marché est attribué provisoirement comme suit :

Désignation de lot	Non de soumissionnaire et N° fiscale	Montant en TTC	Délai	Critère de choix
Acquisition d'ouvrages pour cinq 05 bibliothèques (03 bibliothèques urbaines et 02 bibliothèques rurales) à Reggane, Charouine, Tsabit, Ouled Said et Bordj Badji Mokhtar	EURL MANCHOURAT MADARIDJ 001613026503287	58 839 202,80 DA	90 Jours	Moins disant

Conformément à l'article 82 de décret présidentiel N° 15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Tout soumissionnaire qui conteste ce présent choix peut introduire un recours auprès de la commission des marchés de la wilaya d'Adrar dans un délai de 10 jours à compter de la première parution de cet avis dans la presse nationale.

Ceux qui sont intéressés à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières sont invité de se rapprocher de nos services au plus tard trois (3) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du Marché.

Midi Libre n° 4207 - Mercredi 3 mars 2021 - Anep 2116 003 907

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DES RESSOURCES EN EAU

DIRECTION DE RESSOURCES EN EAU DE LA WILAYA DE TAMANRASSET
BUREAU DE MARCHE PUBLICS
N-° MATRICULE FISCALE DE LA DRE W DE TAMANGHASSET : 099011019011047

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE D'UN MARCHE

Conformément aux dispositions de L'ARTICLE 65 du décret présidentiel N°15/247 du 16/09/2015 portante règlementation des marchés publics et des délégations des services publics , la Direction des ressources en eau de la wilaya de Tamanrasset , informe l'ensemble de soumissionnaires ayant participé au concours de l'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N° 10/2020 paru dans les quotidiens : SADA El YOUM du 09/11/2020 et Midi libre du 15/11/2020, portant sur Alimentation en Eau Potable Zone ABLKANE commune In Guezzam

La direction des ressources en eau de la wilaya de Tamanrasset annonce l'attribution provisoire du projet suivant :

- Alimentation en Eau Potable Zone ABLKANE Commune In Guezzam

Groupe (CHERIF EL HABIB , HADJ BRAHIM ABDELKRIM, HADJ BRAHIM MESSAOUD)
N° : Matricule fiscal : Chef de File 17002120073313

La procédure d'évaluation des offres faite conformément aux critères prévus dans le cahier des charges a donné les résultats techniques et financiers suivants:

Entreprise	Note de l'offre technique						Montant de L'offre financière En TTC .DA	Observa
	Délai		Moyen Matériel	Moyen Hum	Méthodologies Des travaux	Note technique		
	Délai	Note						
Groupe (CHERIF EL HABIB , HADJ BRAHIM ABDELKRIM, HADJ BRAHIM MESSAOUD)	23 Mois	5,65	48,66	10	04,80	69,11	872 946 806 ,55 DA	Moins disant

Pour les autres soumissionnaires qui sont intéressés, à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres technique et financières, du se rapprocher du service marché au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché.

Les recours éventuels concernant cette décision d'attribution provisoire doivent être formulés dans un délai de 10 jours à compter de la date de la première parution du présent avis dans le BOMOP et/ou la presse nationale auprès du président de la commission des marchés de la wilaya de Tamanrasset.

Midi Libre n° 4207 - Mercredi 3 mars 2021 - Anep 2116 003 910

République Algérienne Démocratique et Populaire
Wilaya d'Ain Temouchent
Etablissement Public Hospitalier de Béni - Saf

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Avis d'attribution provisoire relatif à l'avis d'appel d'offres national ouvert N° **01/2021** pour l'approvisionnement en denrées alimentaires paru le **21/01/2021** dans les journaux **(الوطني, Midi Libre)**

N° D'ordre	Désignations des lots	Soumissionnaire retenue	Montant Min	Montant Max	Identification Fiscal	OBS
01	Alimentation Générale	RABHI FETHI	1 315 700.00	2 259 700.00	179462301104166	
02	Pain et gâteau	ALOUACHE DALLOULA	446 280.00	892 560.00	298234140030732	
03	Viande Rouge et Blanche Fraiche	HASNI ABDELKRIM	6 332 400.00	8 464 800.00	177462300172145	
04	Poisson Frais	HADJ ABDERRAHMANE DJILLALI	940 000.00	1 860 000.00	197146230019335	
05	Légumes et Fruits Frais	REZIGUI FATIHA	1 113 204.00	2 030 371.50	160460100871160	
06	Produits Laitiers	ABDELI MERIEM	1 033 872.00	1 115 268.00	295130105099117	
07	Eau Minérale	RABHI FETHI	574 000.00	1 169 000.00	179462301104166	

Les soumissionnaires désirant prendre connaissance des résultats de l'évaluation de leurs offres sont invités à se rapprocher auprès de la Direction de l'établissement public hospitalier de Béni-saf au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de cet avis dans les deux quotidiens nationaux.

Tout soumissionnaire qui contestera ces choix pourra introduire un recours auprès de la commission des marchés de la wilaya d'Ain Témouchent dans un délai de dix (10) jours suivant la première parution de cet avis d'attribution provisoire dans les deux quotidiens nationaux.

Midi Libre n° 4207 - Mercredi 3 mars 2021 - Anep 2131 001 551

MIDI
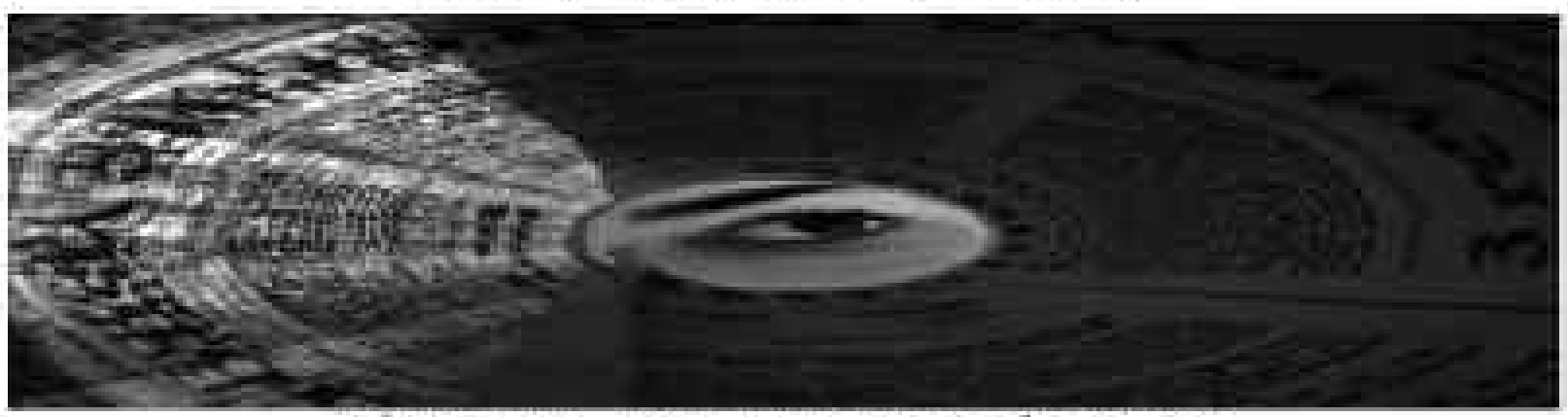
L'INFO, RIEN QUE L'INFO

AMÉLIORATION DU NIVEAU DE LIQUIDITÉ BANCAIRE

Plus de 632 milliards DA en 2020

Après une chute à 461,8 milliards DA à fin septembre dernier, la liquidité bancaire a renoué avec la croissance durant les trois derniers mois 2020 pour clôturer l'année à 632,3 milliards DA.

La politique monétaire adoptée par la Banque d'Algérie a réussi à améliorer le niveau de la liquidité bancaire, qui a atteint plus de 632 milliards DA à la fin 2020, après avoir chuté à moins de 462 milliards de dinars à la fin des neuf premiers mois de l'année, du fait du déficit courant de la balance des paiements et des impacts économiques de la pandémie de la Covid-19.

Cette amélioration de la liquidité, enregistrée vers la fin de l'année, est, selon une note de la Banque d'Algérie, le fruit des mesures de politique monétaire décidées par la BA en matière de baisse du taux des réserves obligatoires, de l'augmentation des seuils de refinancement des titres publics négociables, de l'allongement de la durée du refinancement de 7 jours à un mois et de la satisfaction totale des demandes de refinancement des banques. Après une chute à 461,8 milliards DA à fin septembre dernier, la liquidité bancaire a renoué avec la croissance durant les trois derniers mois 2020 pour clôturer l'année à 632,3 milliards DA. A fin 2019, la liquidité globale des banques était de 1.100,8 milliards DA. Selon les données provisoires de la BA, le coefficient de solvabilité global des banques a été de 18% à fin septembre 2020 alors que le coefficient des fonds propres de base a été de 14%, soit des niveaux "*largement supérieurs aux minimas réglementaires exigés*", à savoir au moins 7% pour le coefficient des fonds propres de base et 9,5 % pour le coefficient de solvabilité, observe la Banque centrale. Le coefficient de liquidité global à un mois s'est ainsi situé à 94,03% durant la même période, soit à un niveau supérieur au minima de 60% exigé.

Et malgré la crise sanitaire et ses impacts économiques et financiers, les crédits à l'économie ont enregistré une croissance de 3,05% en 2020 contre 8,84% en 2019, selon la BA.

Leur encours est ainsi passé de 10.857,8 milliards DA à fin 2019 à 11.188,6 milliards DA à fin 2020.

Les crédits alloués aux entreprises publiques ont cru de 2,57%, contre une hausse de 3,45% pour ceux accordés aux entreprises privées et 4,15% pour les ménages.

Le secteur public s'est adjugé 51,67% du total des crédits accordés en 2020 contre 48,32% pour le secteur privé, dont 8,20% alloués aux ménages.

Selon la BA, le taux de conformité des banques aux nouvelles exigences du capital minimum a atteint 95%, dont les six banques publiques, alors que celui des établissements financiers affiche 90% à la fin 2020, sachant que le délai de mise en conformité à ces conditions, fixé dans un premier temps au 31 décembre 2020, a été repoussé au 30 juin prochain.

Circulation fiduciaire hors banques : plus de 6.000 milliards DA à fin 2020

Evoquant la masse monétaire (M2), la note de la BA précise que cette dernière a augmenté de 7,12% à fin 2020, après avoir enregistré un recul de 0,78% à fin 2019.

Ce qui reflète, selon la même note, une "*reprise de l'expansion de la masse monétaire au sens large M2*", passée à 17.682,7 milliards DA à fin 2020 contre 16.506,6 milliards DA à fin 2019.

L'augmentation représente, d'après la Banque d'Algérie, 9,05% hors dépôts des hydrocarbures contre 6,03% à fin décembre 2019.

La circulation fiduciaire hors banques est, quant à elle, passée à 6.140,7 milliards DA à fin 2020, contre 5.437,6 milliards DA à fin 2019, soit une augmentation de 12,93%. Ce qui correspond, estime la BA, à 34,73% de la masse monétaire M2 à fin 2020 contre 32,94% à fin 2019.

Les dépôts à vue ont diminué de 3,22%, une baisse moindre que celle enregistrée à fin 2019 (-19 %), a noté la BA qui a précisé que ces dépôts sont passés de 4.351,2 milliards DA à fin 2019 à 4.211 milliards DA à fin 2020. Les dépôts à terme ont enregistré, en revanche, une croissance positive de 3,98% pour l'année 2020 contre une hausse de 5,71% une année auparavant.

La Banque d'Algérie a détaillé que les dépôts à vue collectés auprès du secteur public ont fortement baissé de 17,80% à fin 2020 au moment où les dépôts à vue collectés auprès des entreprises privées et des ménages ont, pour leur part, augmenté de 10,62% et 9,01%, respectivement.

Les dépôts à terme en dinars, collectés auprès du secteur public, ont connu une baisse de 7,86% alors que ceux collectés auprès des entreprises privées et des ménages ont enregistré une hausse de 30,53% et 2,70%, respectivement, détaille encore la Banque centrale.

R. E.

ELARGISSEMENT DE LA CARTOGRAPHIE DES ACTEURS DE L'INNOVATION

Accompagner les start-up, les incubateurs et les projets technologiques innovants

Les textes de loi régissant les start-up, les incubateurs et les projets innovants en Algérie seront "*enrichis*" afin d'élargir la cartographie des acteurs de l'innovation en intégrant, notamment, les freelance et Fablabs (laboratoires d'innovation), a indiqué un responsable du ministère délégué auprès du Premier ministre chargé de l'Economie de la Connaissance et des Start-up.

"*L'écosystème d'entreprenariat et d'innovation en Algérie contient des start-up, incubateurs et projets innovants qui sont encadrés et régis par des textes de loi, bénéficiant, notamment, de mesures fiscales incitatives, contrairement à d'autres composantes de cet écosystème qui ne jouissent d'aucune mesure à l'image des freelance, des Fablab, des grandes entreprises qui font de l'innovation et des lieux où l'on peut produire des prototypes innovants*", a précisé Noureddine Ouadah, en marge d'une conférence de presse consacrée au 1er Salon des technologies de l'information et de la communication ICT Maghreb, tenue à Alger.

Ouadah, qui est directeur des start-up et des structures d'accompagnement auprès du ministère, a fait savoir qu'"*une réflexion en vue d'améliorer et enrichir les textes de loi régissant cet aspect est en cours, afin d'y intégrer ces composantes*".

"*Nous sommes conscients de l'existence de cet écosystème (freelance et Fablab, entre autres) et sommes en train de réfléchir à trouver les moyens de les encourager davantage*", a-t-il dit, ajoutant que "*l'idée est d'élargir la cartographie des acteurs de l'innovation et, par là-même, être plus inclusifs*".

R. E.

DIRECTION GÉNÉRALE DES DOUANES

Prorogation du délai de souscription des déclarations fiscales au 20 mars

La Direction générale des impôts (DGI) a annoncé, dans un communiqué, la prorogation du délai de souscription des déclarations fiscales du mois de janvier 2021 au 20 mars prochain.

"*L'administration fiscale porte à la connaissance des opérateurs économiques que le délai de souscription de la déclaration fiscale série G50 relative au mois de janvier 2021 et les déclarations définitives au titre de l'Impôt forfaitaire unique (IFU), séries Gn 12 bis et Gn 12 ter, est prorogé, à titre exceptionnel, jusqu'au 20 mars 2021*", précise la même source sur son site web.

Aussi, la DGI a invité les contribuables concernés, à l'avenir, à prendre leurs dispositions pour souscrire leurs déclarations fiscales dans les délais légaux.

L'Administration fiscale rappelle, en outre, que des mesures de facilitations sont prévues au profit des contribuables présentant des difficultés financières avérées pour s'acquitter de leurs obligations fiscales.

Ces facilitations portent, notamment, sur la possibilité d'octroi d'un calendrier de paiement, tenant compte des capacités financières des contribuables et la faculté de souscrire au dispositif de rééchelonnement de la dette fiscale pour les entreprises confrontées à des difficultés financières.

Elles englobent également la remise gracieuse des pénalités de recouvrement pour les contribuables procédant au paiement de la totalité de leur dette fiscale et parafiscale en un seul versement, dispositif qui prendra fin le 31 décembre 2021.

La DGI souligne, enfin, que les services fiscaux demeurent disponibles pour le traitement et la prise en charge diligente des sollicitations, d'ordre fiscal, susceptibles d'être formulées par les contribuables.

R. E.

DOSSIER

Cancer de la thyroïde : causes et traitements

La thyroïde comprend 3 types de cellules : folliculaires (qui sécrètent les hormones thyroidiennes), parafolliculaires situées autour de ces dernières et sécrétant la calcitonine (impliquée dans le métabolisme du calcium), ainsi que des cellules non spécialisées (tissus de soutien ou vaisseaux sanguins).

Le cancer de la thyroïde est favorisé par l'exposition de la thyroïde à des radiations, soit en raison de traitements de radiothérapie au niveau de la tête, du cou ou de la partie supérieure du thorax, en particulier pendant l'enfance, soit en raison de retombées radioactives dans des zones où ont été réalisés des essais nucléaires ou encore après un accident nucléaire comme celui de Tchernobyl. Le cancer peut apparaître plusieurs années après l'exposition.

Augmentation des cancers de la thyroïde

On retrouve parfois des antécédents familiaux de cancer de la thyroïde ou d'un syndrome génétique (comme la polypose familiale adénomateuse). On a identifié une mutation génique favorisant le cancer médullaire de la thyroïde. Un cancer thyroïdien peut se développer sur un goitre ou un nodule thyroïdien (environ 5 % des nodules sont cancéreux).

Plusieurs types de cancer

La thyroïde comprend trois types de cellules : folliculaires (qui sécrètent les hormones thyroïdiennes), parafolliculaires situées autour de ces dernières et sécrétant la calcitonine (impliquée dans le métabolisme du calcium), ainsi que des cellules non spécialisées (tissus de soutien ou vaisseaux sanguins).
Les cancers se développent à partir des cellules folliculaires dans plus de 90 % des cas; selon l'aspect des cellules cancéreuses, on parle soit de cancers papillaires (dans 8 cas sur 10), soit de cancers vésiculaires. Ces cancers évoluent lentement et sont sensibles aux traitements par l'iode radioactif.
Plus rarement (10 % des cas), le cancer médullaire se développe à partir des cellules parafolliculaires ou à partir de cellules non matures, ces tumeurs étant dites indifférenciées ou anaplasiques. Cancers médullaires et anaplasiques évoluent plus rapidement et sont plus difficiles à traiter.

Quand consulter ?

Au début de la maladie, le cancer de la thyroïde ne provoque habituellement aucun signe ou symptôme. Il peut être découvert alors "par hasard" au cours de la palpation du cou ou d'une échographie cervicale réalisée pour une autre cause.
Il peut aussi être découvert lors de la surveillance d'un goitre ou d'un nodule bénin.
Avec son évolution, l'un ou l'autre des symptômes suivants peuvent apparaître, mais ils sont dans la grande majorité des cas liés à des anomalies bénignes de la thyroïde (95 % des masses thyroïdiennes sont des nodules bénins) ou à d'autres pathologies plus banale :

*Gêne plus ou moins douloureuse au niveau du cou ou de la gorge

*Masse palpable ou visible à l'avant du cou ou sur les côtés et correspondant alors à des adénopathies (hypertrophie des ganglions lymphatiques

*Changement de la voix, qui devient plus rauque

*Difficulté à avaler ou à respirer

*Gêne plus ou moins douloureuse au niveau du cou ou de la gorge

*Modification d'un nodule ou d'un goître connu.

Dans la plupart des cas, la situation est celle de la découverte d'un nodule thyroïdien dont il faut savoir s'il entraine ou non un dysfonctionnement de la thyroide et sa nature bénigne ou maligne.

Facteurs de risque

Le facteur de risque le plus souvent évoqué est l'irradiation, dans le cadre d'un traitement de radiothérapie (des radiographies ne suffisent généralement pas à entraîner un cancer)
par le biais de l'iode radioactif.
Plusieurs études épidémiologiques estiment que l'accident de Tchernobyl, régulièrement évoqué, ne serait pas impliqué.

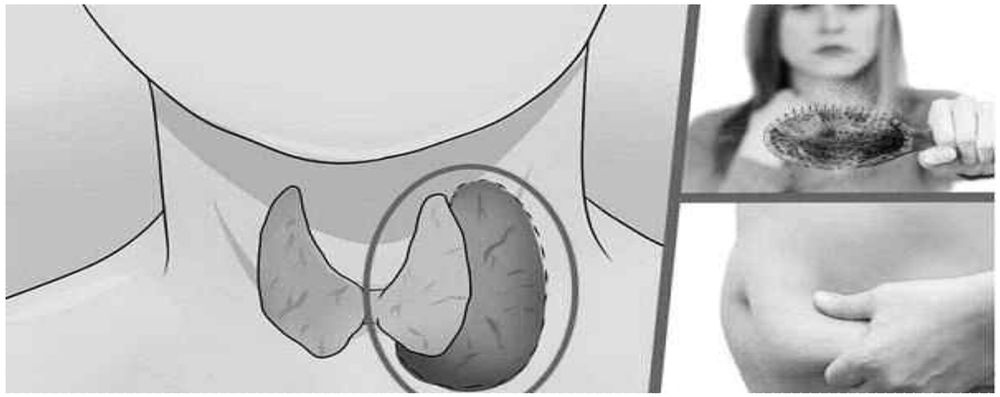

Une carence en iode (à l'origine du goitre) ;
à l'inverse un excès en iode : soit par l'alimentation soit par un traitement médicamenteux ;
l'exposition répétée aux rayons X (personnel médical).
certaines maladies thyroïdiennes : thyroïdite d'Hashimoto, nodule thryoïdien.
L'aspect émotionnel mis en évidence en décodage biologique des maladies est également tout à fait significatif et permettrait d'expliquer bon nombre de pathologies thyroïdiennes dont l'origine reste obscure pour la médecine classique.
Dans le cas des cancers, il s'agit d'un conflit émotionnel intense, toujours lié à une notion de vitesse et vécu de façon tout à fait inattendue,
de façon dramatique, dans l'isolement sans solution immédiate.

Comment établir le diagnostic :

L'échographie confirme ou non la présence d'un nodule, en précise le nombre, la taille et la localisation. Elle vérifie la présence ou l'absence d'adénopathies
La cytoponction (ponction à l'aiguille non douloureuse) prélève des cellules pour examen et peut donner des arguments orientant ou non vers une tumeur maligne
Ces examens peuvent être complétés par une scintigraphie thyroïdienne, un scanner ou une IRM.
Lorsqu'un cancer de la thyroide est suspecté, c'est bien souvent l'intervention chirurgicale avec examen histologique de la tumeur qui permet ou non de la confirmer.

Le nodule thyroïdien

La thyroïde est une glande en forme de papillon située à la base du cou, sous la pomme d'Adam. Elle fabrique les hormones thyroïdiennes essentielles au contrôle du métabolisme de base, métabolisme fournissant l'énergie indispensable au corps pour maintenir ses fonctions vitales : cœur, cerveau, respiration, digestion, maintien de la température du corps.
Il n'est pas rare qu'une petite masse se forme dans la glande thyroïde, pour des raisons qu'on ignore encore souvent. On lui donne le nom de nodule thyroïdien (du latin nodulus, petit noeud).
Les nodules thyroïdiens sont très fréquents : entre 5 et 20 % de la population possède un nodule de plus de 1 centimètre perçu à la palpation et si l'on compte les nodules non palpables identifiés seulement par l'échographie, 40 à 50 % de la population a un nodule thyroïdien. Pour des raisons sans doute hormonales, les nodules sont environ 4 fois plus fréquents chez les femmes que chez les hommes.

Métabolisme de base

Les nodules ne sont le plus souvent accompagnés d'aucun symptôme. Et si 95 % des nodules thyroïdiens sont bénins, 5 % sont d'origine cancéreuse. Certains nodules, pourtant bénins (non cancéreux) sont toxiques (5 à 10%), c'est-à-dire qu'ils produisent des hormones thyroïdiennes en excès. Plus rarement, le nodule peut être gênant par son volume et devenir compressif (2.5 %)
La palpation du cou doit être systématique lors de la consultation chez le médecin généraliste, le gynécologue, etc
Il est donc important de faire un diagnostic précis de l'origine d'un nodule pour comprendre de quel type de nodule il s'agit, s'il doit être traité et comment.

Types de nodules à la thyroïde

***Nodule colloïdal :** forme la plus courante de nodule, le nodule colloïdal est constitué de cellules normales
***Kystes :** les kystes sont des formations emplies de liquide. Ils peuvent atteindre jusqu'à plusieurs centimètres de diamètre. Ils sont, pour la plupart bénins

***Nodule inflammatoire :** il apparaît le plus souvent chez des personnes atteintes d'une thyroïdite, une inflammation de la thyroïde. La thyroïdite peut apparaître à la suite d'une maladie auto-immune (maladie où l'organisme développe des anticorps contre ses propres organes), comme la thyroïdite de Hashimoto. Il peut aussi survenir après une grossesse

***Adénome.** il s'agit d'une tumeur bénigne. Sur le plan anatomique, le tissu tumoral ressemble beaucoup au tissu sain de la glande thyroïde. Pour distinguer l'adénome du cancer, une biopsie est nécessaire.

***Cancer de la thyroïde :** le nodule malin (ou cancéreux) représente 5 % à 10% des nodules thyroïdiens. Le cancer de la thyroïde est un cancer plutôt rare. On recense 4.000 nouveaux cas par an (pour 40.000 cancers du sein). Il concerne les femmes dans 75 % des cas. Son incidence est en augmentation dans tous les pays. Les nodules sont plus fréquents chez les femmes, mais les hommes ont un risque accru de développer un cancer dans un nodule thyroïdien. Les personnes qui ont des antécédents de troubles thyroïdiens ou qui ont reçu un traitement de radiothérapie à la tête ou au cou durant leur enfance sont plus à risque. Ce cancer se soigne le plus souvent très bien avec un taux de survie après 5 ans dépassant 98 %.

Goître ou nodule ?

Le goître est différent d'un nodule car il concerne toute la glande thyroïde qui augmente de volume. Le nodule, quant à lui, se caractérise par une petite masse circonscrite sur la thyroïde. Mais dans certains goitres, l'augmentation de volume n'est pas homogène, concernant uniquement certaines zones de la thyroïde, constituant alors un goitre dit nodulaire ou multi-nodulaire.

Les symptômes du nodule thyroïdien

La grande majorité des nodules thyroïdiens n'entraîne aucun symptôme. La plupart sont découverts lors de la palpation du cou par le médecin au moment d'une consultation.
Parfois c'est la personne atteinte ou son entourage qui constate elle-même cette petite masse.
Lorsque le nodule est volumineux, il peut entraîner une sensation de pression dans le cou parfois douloureuse, des difficultés à avaler ou à respirer.
Si le nodule produit trop d'hormones thyroidiennes, il se manifeste alors par des signes d'hyperthyroïdie : une perte de poids, des palpitations cardiaques, des troubles du sommeil, une faiblesse musculaire, une diarrhée, de la nervosité ou de l'irritabilité.

Quand consulter ?

Si l'on remarque une petite masse visible ou palpable à la base du cou, Si l'on constate un gonflement des ganglions du cou, Si l'on avale avec difficulté, Si l'on perd du poids malgré un appétit normal ou accru.

Personnes à risque

***Les personnes âgées** car les nodules deviennent plus fréquents avec l'avancée en âge : 20 % des personnes de 30 ans présentent un nodule détectable en échographie, et 50 % à 60 ans

***Les femmes**
***Les personnes** présentant une carence en iode
***Les personnes** ayant un proche parent porteur d'un nodule à la thyroïde
***Les personnes** ayant déjà eu une anomalie thyroïdienne (par exemple, une thyroïdite)
***Les personnes** ayant déjà reçu une radiothérapie à la tête ou au cou.
***Les personnes** ayant été exposées à des particules radioactives émanant de tests nucléaires ou d'accidents, comme celui de Tchernobyl en 1986 ou plus récemment de Fukushima. Dans leur cas, on note une augmentation du risque de cancer de la thyroïde. Les effets peuvent se faire sentir jusqu'à plusieurs milliers de kilomètres de distance de l'émanation radioactive. Les impacts sur la thyroïde peuvent apparaître plusieurs années après l'exposition.

●●●

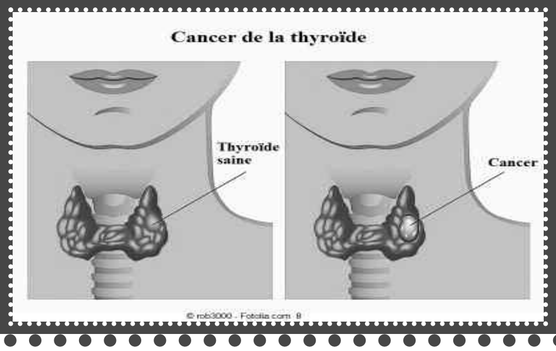

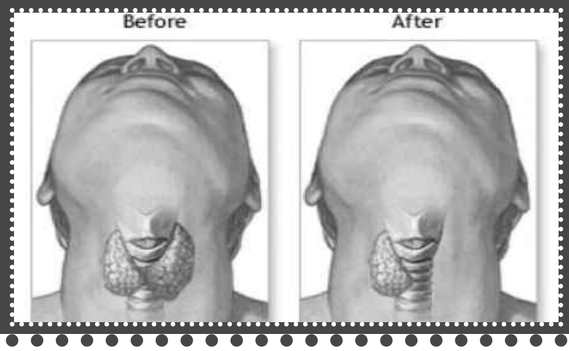

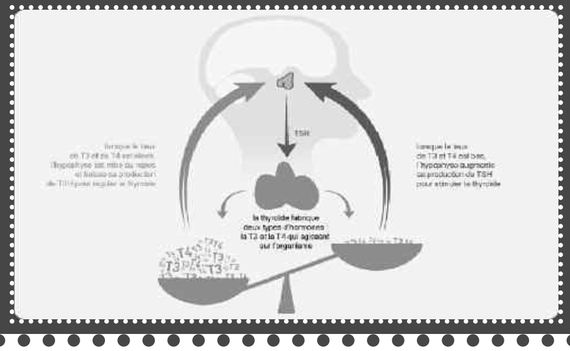

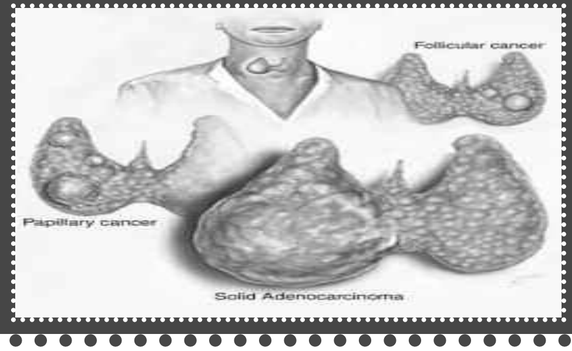

●●●

Eléments pouvant faire suspecter un risque de cancer en présence d'un nodule thyroïdien

*Âge : inférieur à 16 ans ou >supérieur 65 ans
*Sexe masculin
*Antécédents de tumeur cancéreuse thyroidienne
*Nodule récemment apparu ou rapidement évolutif
*Nodule dur, irrégulier, ou fixé
*Antécédent d'irradiation cervicale
*Adénopathie proximale

Prévention

- La carence en iode doit être évitée, car elle est un facteur de risque des nodules thyroïdiens.
- Les traitements par irradiations sont de mieux en mieux adaptés de manière à ne délivrer que la dose minimale nécessaire dans chaque cas, et limiter l'impact sur la thyroïde.

Diagnostic

Le médecin détermine d'abord, à l'aide de divers examens, la nature du nodule. Le traitement ou l'absence de traitement est choisi en conséquence. Avant les années 1980, la majorité des nodules étaient retirés par chirurgie. Depuis, les méthodes de diagnostic et de traitement se sont affinées afin de n'opérer que lorsque cela est indispensable.

Examen clinique

L'examen du cou va confirmer ou non que la tuméfaction est bien liée à la thyroïde, vérifier si elle est douloureuse ou non, unique ou multiple, de consistance dure, ferme ou molle, et rechercher la présence de ganglions au niveau du cou. L'examen général recherche des signes d'un fonctionnement anormal de la thyroïde. Le médecin va aussi demander quels sont les traitements habituellement pris par la personne, la notion d'antécédents de problèmes thyroïdiens dans la famille, d'irradiation du cou dans l'enfance, l'origine géographique, les facteurs favorisants (tabac, manque en iode, grossesse)

Dosage des hormones thyroïdiennes

Le dosage sanguin de l'hormone TSH régulant la production des hormones thyroïdiennes permet de vérifier si la sécrétion d'hormones thyroïdienne est normale, excessive (hyperthyroïdie) ou insuffisante (hypothyroïdie). Le dosage des hormones thyroïdiennes T3 et T4 n'est demandé que si la TSH est anormale. On recherche aussi la présence d'anticorps anti-thyroïdiens. La calcitonine est demandée si on suspecte une forme particulière de cancer, le cancer médullaire de la thyroïde.

Echographie

Il s'agit de la méthode privilégiée pour le diagnostic des nodules thyroïdiens. Elle permet de visualiser les nodules de 2 mm de diamètre ou plus et de connaître le nombre de nodules et la présence éventuelle goitre multinodulaire. L'imagerie sert aussi à différencier l'aspect solide, liquide ou mixte du nodule. En fonction de son aspect et de sa taille elle donne des arguments en faveur du caractère bénin ou malin qui amènent à demander ou non une ponction. Elle permet aussi après le traitement de suivre l'évolution du nodule.

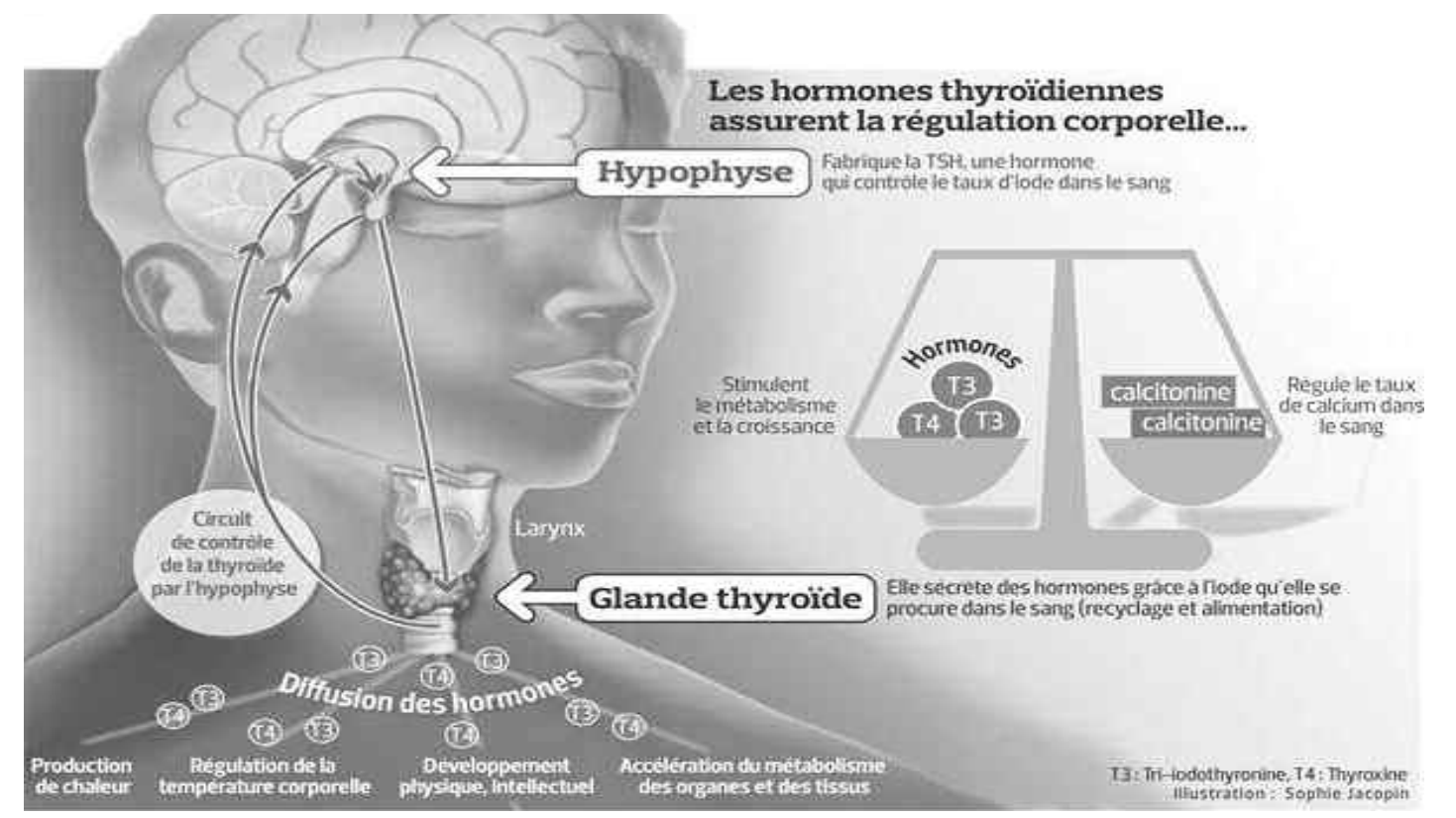

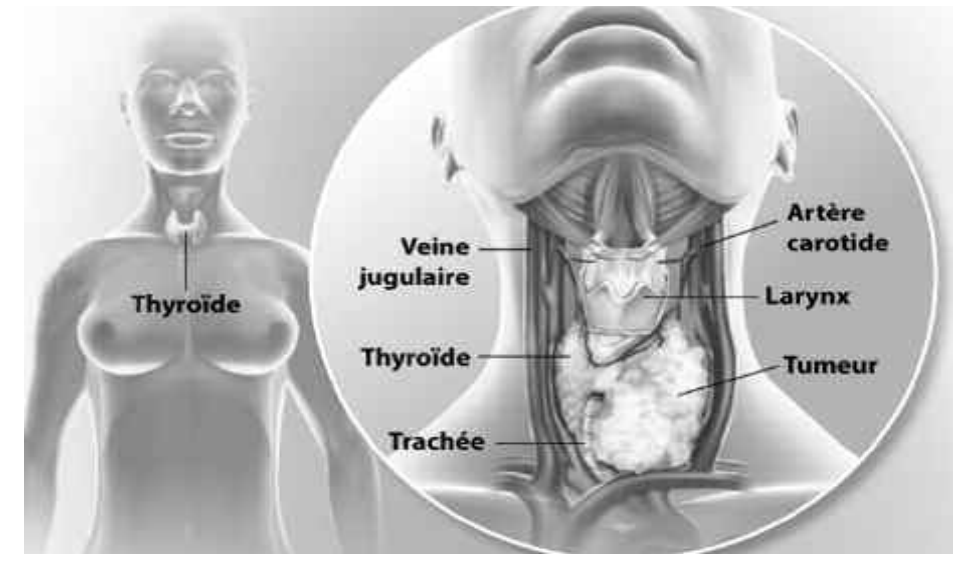

Scintigraphie de la thyroïde

Elle n'est demandée que lorsque le dosage d'hormone TSH est bas.
Pour faire une scintigraphie de la thyroïde, après prise de marqueurs radioactifs comme l'iode ou le technetium, on observe la manière dont l'iode est réparti dans la glande thyroïde.
Cet examen précise le fonctionnement global de la glande, peut montrer des nodules non perçus à la palpation et recherche si les nodules sont "froids" c'est avec diminution du hyperfonctionnement thyroïdien, "chauds" avec fabrication excessive d'hormones, ou "neutre" avec fonctionnement hormonal normal.
Un nodule chaud est presque toujours bénin, il ne s'agit donc pas a priori d'un cancer. Les nodules froids sont un peu plus souvent des cancers, même si 90 % sont encore bénins.
La ponction d'un nodule sous contrôle échographique est demandée si les caractères cliniques ou l'aspect à l'échographie font suspecter le caractère malin du nodule. (cf. fiche) À l'aide d'une fine aiguille, le médecin aspire les cellules du nodule pour un examen au microscope de leurs caractéristiques et évaluer la nature, bénigne ou cancéreuse, du nodule. Elle permet aussi d'évacuer un nodule kystique.
La ponction sera renouvelée si elle n'est pas concluante
Ces examens peuvent être complétés par une scintigraphie thyroidienne, un scanner ou une IRM. Lorsqu'un cancer de la thyroide est suspecté, c'est bien souvent l'intervention chirurgicale avec examen histologique de la tumeur qui
permet ou non de la confirmer.

Traitements

Iode radioactif. Il est souvent utilisé en complément de la chirurgie pour cancer de la thyroïde afin de détruire toutes les cellules de thyroïde susceptibles de ne pas avoir été ôtées par chirurgie.
On utilise aussi l'iode radioactif pour traiter les nodules chauds entraînant des symptômes d'hyperthyroïdie. Un traitement de 2 à 3 mois suffit, normalement, pour que les nodules se résorbent et que les symptômes de l'hyperthyroïdie disparaissent.
L'iode est pris par voie orale sous forme de capsules ou de liquide. Ce traitement engendre une hypothyroïdie permanente dans environ 80 % des cas, car l'iode radioactif détruit les cellules produisant les hormones. Cette hypothyroïdie secondaire au traitement peut être bien compensée par un traitement par hormones thyroidiennes pris ensuite régulièrement. Dans certains cas, les nodules sont traités par chirurgie.

Chirurgie

La chirurgie enlève un lobe ou toute la thyroïde (thyroidectomie). Elle est indiquée lorsque les nodules sont cancéreux ou suspects de malignité, ou encore s'ils sont hypersécrétants (fabriquant trop d'hormones thyroïdiennes) ou volumineux. Un traitement de substitution par hormones thyroidiennes (levothyroxine) à vie est le plus souvent nécessaire.
Par la suite, la personne opérée prendra donc des hormones thyroïdiennes de remplacement chaque jour.
Les nodules sans troubles de la sécrétion hormonale et dont le volume est inférieur à ¾ cm sont surveillés tous les 6 mois à un an.

JIJEL, RELANCE DE LA PRODUCTION D'HUILE D'OLIVE

Modernisation des méthodes de pressage

La dernière production d'huile d'olive à Jijel n'a pas dépassé le seuil de 5 millions de litres contre 10 millions de litres lors de l'exercice précédent, une baisse imputée à plusieurs facteurs naturels et humains...

PAR BOUZIANE MEHDI

Dans la wilaya de Jijel, les intervenants dans la filière oléicole misent sur la modernisation des méthodes de pressage pour booster la production d'huile d'olive, qui a enregistré un recul estimé à 50 % lors de la campagne de cueillette d'olives 2019-2020 par rapport à l'exercice précédent, a indiqué l'*APS*. La dernière production d'huile d'olive n'a pas dépassé le seuil de 5 millions de litres contre 10 millions de litres lors de l'exercice précédent, une baisse imputée à plusieurs facteurs naturels et humains, que les investisseurs dans le secteur tentent de dépasser en ayant recours à des méthodes plus moderne, tels que la mécanisation de la récolte et l'usage des technologies modernes dans le pressage.

Abdelali Allab, chef du service de la formation et de l'orientation de la direction des services agricoles, a attribué le déclin de la production à la "*faible pluviométrie enregistrée dans la wilaya de Jijel entre fin 2019 et début 2020, et correspondant à la période de croissance des branches d'oliviers*". Il a également mis l'accent, lors d'une visite effectuée dans plusieurs huileries, sur les "*méthodes traditionnelles de cueillette des olives et le manque d'entretien des oliviers par les agriculteurs*".

Un nombre important de familles "*délaissent leurs olivieraies et s'en préoccupent uniquement durant la récolte, ce qui affecte négativement la productivité, sans recourir à une mécanisation de la récolte pour préserver les branches, comme cela se produit avec la méthode traditionnelle qui consiste à frapper les branches à l'aide d'un bâton*", a confié à l'*APS* le même responsable.

Selon l'*APS*, Youcef, propriétaire de champs d'oliviers dans les communes de Texenna et Kaous, a, dans ce contexte, estimé que la production en olives de la saison en cours est "*inhabituelle en raison d'une récolte ayant baissé de moitié et parfois du quart*", relevant qu'auparavant, il "*produisait chaque année entre 400 et 500 litres d'huile de la récolte d'olives pressées dans les huileries, mais cette année son quota d'huile d'olive n'excède pas 100 litres*", imputant cette baisse de productivité aux facteurs naturels comme le "*climat, le manque d'entretien des oliviers par les oléiculteurs, le non remplacement des oliviers morts ou dégradés par des nouveaux et les incendies enregistrés dernièrement, décimant des centaines d'arbres*". Il ne manquera pas de saluer, par ailleurs, l'opération engagée durant le mois de janvier dernier, visant à distribuer 60.000 plants d'oliviers des variétés chemlel et arbéquina aux agriculteurs locaux, dans le cadre du Fonds national de développement rural dans la perspective de doubler la production lors des prochaines saisons.

Dans la commune de Taher, Mohamed Bensaghir, propriétaire d'une huilerie moderne dans la région d'Ouled- Salah, a estimé que le "*développement de la filière oléicole passe par le recours à des techniques modernes, notamment la mécanisation de la récolte, la collecte, le stockage de la récolte dans des caisses en plastique aérées permettant la conservation des olives et réduisant son acidité, ainsi que l'usage de technologies modernes pour l'obtention d'une huile d'olive extra vierge, ajoutant qu'au cours de la présente saison de récolte, il a stocké les olives dans des caisses en plastique pour mieux les préserver et réduire l'acidité qui était auparavant ressentie*".

Utilisant deux peignes vibreurs et secoueurs d'olives, des appareils manuels modernes permettant de récolter les olives en peu de temps, le même investisseur, propriétaire de la première huilerie écologique de la wilaya de Jijel, appelle les autres agriculteurs à adopter cette méthode afin de gagner du temps et préserver les branches des oliviers.

Quant au propriétaire de l'huilerie Zouitina, dans la commune d'El-Kennar-Nouchfi, il a relevé que "*l'utilisation des caisses en plastique permet de conférer une haute qualité à l'huile d'olive*", considérant en ce sens que les agriculteurs venant de l'intérieur et de l'extérieur de la wilaya pour bénéficier de ses prestations, amènent leur récolte dans des sacs pouvant altérer la qualité du produit, car le transport des olives dans des sacs dénaturent, selon lui, le "*produit*". Il a précisé en outre que la nouvelle méthode a donné de "*bons résultats*" du fait que les olives sont bien conservées grâce à l'aération nécessaire garantie par les caisses en favorisant, en plus de la diminution de l'acidité et de l'obtention d'une huile d'olive de haute facture.

B. M.

DJELFA, CLASSIFICATION DES DAYAS

Des démarches actuellement en cours

L'intégration des sites des Dayas, situées au sud de la wilaya de Djelfa, dans le classement Ramsar des zones humides, est au cœur des préoccupations de la conservation locale des forêts, visant la protection de ces zones afin de les faire bénéficier d'un statut d'écosystème spécial.

Selon la cheffe du service de protection de la faune et de la flore, auprès de la conservation des forêts de Djelfa, Malika Benhadj, des "*démarches sont en cours depuis des années en vue de l'intégration des régions des Dayas dans le classement Ramsar, et l'étude y afférente est en cours d'achèvement*", a-t-elle indiqué.

Selon elle, "*protéger ces zones et les faire bénéficier d'un statut d'écosystème spécial est l'objectif principal visé par leur classement dans la Convention sur les zones humides Ramsar*", un traité international adopté en en Iran, en 1971, dans le but d'assurer aux zones humides une protection durable, réhabiliter leur rôle écologique et développer leur contribution économique, culturelle et scientifique, ainsi que leur valeur divertissante.

Mme Benhadj a signalé le "*recensement, actuellement, à Djelfa, de 12 zones humides, dont deux zones naturelles classées dans la convention Ramsar, et 10 autres aménagées artificiellement et non classées*". Les deux zones classées sont celles de Sebkhate-Zagher-Est à Sidi-Bayzid et Sebkhate-Zagher-Ouest dans la commune Zaâfrane.

La conservation des forêts espère parvenir à classer les zones des Dayas dont celles, situées dans les communes de Selmana, Messaâd, Oum- Laâdham et Deldoul.

La wilaya compte, également, d'autres zones humides artificielles à savoir les barrages Kherriza de la commune de Charef, Tigherssane et Krireche à Zaafrane. Les zones humides non classées des Dayas suscitent, également, l'intérêt des associations environnementales, dont le club de l'association "Lion de l'Atlas", qui avait initié, l'année dernière, des randonnées vers ces sites et des opérations pilotes de plantation de pistachiers de l'Atlas, qui jouent un rôle primordial dans l'équilibre écologique de ces zones fragiles. Pour Hakim Chouiha, membre de cette association, également cadre technique au sein du Haut-Commissariat au développement de la Steppe, dont le siège est sis à Djelfa, les zones des Dayas, qui "*possèdent un écosystème spécial leur permettant de collecter les eaux de pluies, n'ont pas bénéficié de l'intérêt nécessaire en matière de classement Ramsar, destiné à leur sauvegarde, préservation et valorisation*". Il s'est félicité, à ce titre, de la campagne de plantation de pistachiers de l'Atlas, en décembre dernier, qui, a-t-il dit, "*a bénéficié d'un écho favorable auprès des spécialistes, vu l'importance et la nécessité du renouvèlement du couvert végétal, notamment à l'intérieur des espaces des Dayas, dont le périmètre géographique est principalement situé dans nombre de communes du sud de Djelfa*".

La célébration de la Journée mondiale des zones humides à Djelfa, a été marquée par l'organisation de journées de sensibilisation ciblant les trois paliers de l'Éducation nationale, à l'initiative de la conservation locale des forêts, en collaboration avec la direction de l'environnement.

APS

MILA

Récupération de 1.113 pièces archéologiques en 2020

Les services de la sûreté de wilaya de Mila ont récupéré1113 pièces archéologiques remontant à différentes périodes historiques durant l'année 2020.

Il s'agit de la récupération d'une statue en bronze de 7 centimètres représentant un romain et de pièces de monnaie archéologiques en majorité, et ce, en coordination avec les services de la direction de la culture dont l'expertise archéologique a permis de déterminer l'importance des objets saisis et la période de l'histoire à laquelle ils remontent.

Les pièces anciennes récupérées l'ont été grâce aux résultats de plusieurs opérations distinctes menées par les équipes de sécurité dans le cadre de la protection du patrimoine culturel, ce qui a permis de déjouer plusieurs tentatives de vente d'objets archéologiques, d'appréhender les personnes impliquées et de les présenter devant les autorités judiciaires compétentes.

Dans ce contexte, il est fait état d'un recul du nombre d'objets anciens récupérés par rapport à l'année 2019, et par conséquent, une diminution du nombre d'affaires en relation avec la protection du patrimoine culturel enregistrés au cours de l'année 2020 a ainsi été enregistrée.

BATNA

Concours national de la meilleure photo d'oiseaux migrateurs

Un concours national de la meilleure photo d'oiseaux migrateurs a été lancé dans la wilaya de Batna à l'initiative de la conservation des forêts.

Le concours met en lice des photographes professionnels et amateurs, jusqu'à ce jour 20 concurrents de la wilaya de Batna et d'autres wilayas ont fait parvenir leurs photos d'oiseaux migrateurs.

Parmi les conditions d'éligibilité à ce concours, l'envoi de photos d'oiseaux migrateurs, prises au cours de cette année dans les zones humides naturelles ou artificielles.

Initialement, l'initiative concernait la meilleure photo d'oiseaux migrateurs dans la région des Aurès, mais elle a été élargie pour les autres wilayas du fait que de nombreuses demandes provenant de photographes professionnels et amateurs en dehors de la wilaya de Batna ont été formulées pour la participation au concours.

Un jury composé de spécialistes du domaine a été installé pour sélectionner les trois meilleures photos de ces oiseaux migrateurs et annoncer les noms des lauréats du concours, à l'occasion de la Journée internationale des zones humides. L'objectif principal du concours est de sensibiliser quant à l'importance des oiseaux migrateurs et des zones humides dans le maintien de l'équilibre de l'écosystème et l'importance de préserver l'environnement et le patrimoine faunistique et floral.

APS

ÉTHIOPIE

Nouvelle pression américaine face à la situation au Tigré

Alors que plusieurs enquêtes et des témoignages ont récemment fait état d'atrocités, de massacres et de violations des droits de l'Homme, les États-Unis appellent une nouvelle fois le gouvernement éthiopien à cesser les hostilités dans la province du nord du pays.

Le secrétaire d'État Antony Blinken demande une réponse régionale pour résoudre le conflit. La nouvelle administration Biden multiplie les mises en garde à l'attention d'Addis-Abeba ces dernières semaines. Il y a dix jours, elle confirmait la suspension d'un peu moins de 300 millions de dollars d'aides en raison de la situation politique dans le pays.

Dans une déclaration samedi, Antony Blinken a rappelé ses demandes précédentes : cessation des hostilités, facilitation de l'aide humanitaire et retrait des troupes érythréennes du Tigré.

Mais le nouveau secrétaire d'État s'attarde sur "*les violations extrêmement sérieuses des droits de l'Homme, les exécutions sommaires, les viols*". En effet, depuis la parution de plusieurs enquêtes, notamment d'Amnesty International et de Human Rights Watch, la communauté internationale s'inquiète de massacres à grande échelle dans la province.

Nouveauté cependant, Antony Blinken demande à l'Union africaine de s'engager auprès des États-Unis pour une résolution du conflit. L'organisation continentale est muette depuis le rejet de sa tentative de médiation par le Premier ministre Abiy Ahmed fin novembre.

BIRMANIE

Plusieurs manifestants tués

Les forces de sécurité birmanes ont tiré sur des manifestants ce dimanche à Rangoun et dans plusieurs autres villes du pays, faisant au moins 18 morts, faisant de cette journée la plus sanglante depuis le début du mouvement de contestation contre le coup d'État il y a quatre semaines.

Pendant toute la journée, en plusieurs lieux, la police et l'armée ont répondu à des manifestations pacifiques en ayant recours à une force létale et moins létale qui - selon des informations crédibles reçues par le Bureau des droits de l'homme des Nations unies - a fait au moins 18 morts et 30 blessés.

Dans plusieurs quartiers de l'ancienne capitale Rangoun, la police renforcée par des éléments de l'armée a tiré à balles réelles après avoir échoué à disperser la foule avec des grenades assourdissantes, du gaz lacrymogène et des tirs de sommation.

Plusieurs blessés ont été évacués à dos d'homme, laissant des traînées sanglantes sur le pavé. Un homme est décédé à l'hôpital après avoir reçu une balle dans la poitrine, d'après une source médicale qui n'a pas souhaité être identifiée.

Un responsable de l'Onu a déclaré à *Reuters* que le bureau des Nations unies avait pu confirmer la mort d'au moins 5 personnes à Rangoun dimanche. La Birmanie est plongée dans le chaos depuis qu'une junte militaire a placé en détention la dirigeante élue Aung San Suu Kyi ainsi que plusieurs membres de son parti, la Ligue nationale pour la démocratie (LND), le 1er février. Aung San Suu Kyi, 75 ans, est accusée d'avoir importé illégalement 6 talkies-walkies et d'avoir violé les règles mises en place pour lutter contre l'épidémie de coronavirus. La police a aussi ouvert le feu contre ses partisans à Dawei, une ville du sud du pays, tuant 3 manifestants et en blessant plusieurs autres.

Le chef de la junte, le général Min Aung Hlaing, a assuré la semaine dernière que les forces de l'ordre faisaient preuve de la "*plus grande retenue*".

THAÏLANDE

La police réprime une manifestation prodémocratie

Le régime thaïlandais a une nouvelle fois lancé un avertissement clair à ceux qui s'opposent à son pouvoir. A Bangkok, la police a fait usage de balles en caoutchouc, de canons à eau et de gaz lacrymogène contre des manifestants prodémocratie rassemblés devant la résidence du Premier ministre. Environ 2.000 manifestants, selon des estimations, ont défilé jusque devant une ancienne caserne où vit le Premier ministre, l'ancien chef de l'armée Prayut Chan-O-Cha, dont le mouvement prodémocratie né en 2020 réclame la démission. Des affrontements ont éclaté entre les manifestants et la police antiémeute déployée devant l'entrée de la caserne, protégée par des barbelés et des conteneurs. Pour disperser la foule, la police a donc usé de la force contre les manifestants pour la première fois depuis plusieurs mois. Face à eux, certains manifestants levaient les mains en l'air, d'autres avaient trois doigts levés en signe de résistance. Des manifestants ont également lancé des bouteilles de verre, des pierres et des briques en direction des policiers tandis que d'autres se repliaient vers une station-service voisine. Quelque 16 manifestants ont été blessés, selon un médecin du centre d'urgences Erawan. De nombreux manifestants sont restés sur place, certains à moto, jouant au chat et à la souris avec les policiers. Au moins 2 personnes ont été arrêtées, selon des images diffusées en direct sur *Facebook,* mais la police n'a pas donné de chiffre. Le mouvement de protestation réclamant la démission du gouvernement, qui avait rassemblé des dizaines de milliers de manifestants, en majorité des jeunes, entre juillet et décembre 2020, a perdu en intensité en raison de la pandémie de Covid-19. Mais la récente arrestation de 4 leaders du mouvement a remobilisé les manifestants.

Agences

CISJORDANIE OCCUPÉE

442 parlementaires européens contre la colonisation israélienne

Dénonçant une "*annexion de facto*" de la Cisjordanie par Israël, 442 parlementaires européens appellent leurs pays à profiter de l'arrivée de Joe Biden à Washington pour se mobiliser contre la colonisation des territoires palestiniens occupés.

Sur l'initiative de plusieurs anciens responsables israéliens, 442 députés et sénateurs d'une vingtaine de pays d'Europe ont signé cette lettre envoyée dans la nuit de dimanche à lundi aux ministères des Affaires étrangères des différents pays européens. "*Les développements sur le terrain tendent clairement vers une réalité d'annexion de facto progressant rapidement, surtout avec l'expansion des colonies et les démolitions des structures palestiniennes*", écrivent les parlementaires, dont le député britannique Jeremy Corbyn, ancien chef du parti travailliste, et le Français Jean-Luc Mélenchon.

Jeudi, plusieurs chancelleries européennes avaient demandé à Israël de restituer les équipements donnés par leurs pays et confisqués aux bédouins de Hamsa al-Baqa, un hameau du nord de la vallée du Jourdain considéré comme "*illégal*" par l'État hébreu.

L'armée israélienne occupe depuis 1967 la Cisjordanie et Jérusalem-Est, où vivent aujourd'hui environ 3,1 millions de Palestiniens et plus de 675.000 Israéliens dans des colonies jugées illégales par le droit international. La colonisation israélienne s'est accélérée ces dernières années sous l'impulsion du Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu et avec la bienveillance de son allié à Washington, Donald Trump.

Le nouveau Président américain Joe Biden s'est montré critique à l'encontre des colonies et s'est engagé à intensifier les efforts en vue de la création d'un État palestinien. "*Le début de la présidence Biden fournit une opportunité indispensable pour agir*", estiment les parlementaires européens. Leur appel a été initié par quatre responsables israéliens dont Avraham Burg, ancien président de la Knesset. Le Plan Trump pour le Proche-Orient, présenté en janvier 2020, prévoyait notamment l'annexion par Israël de pans de la Cisjordanie. Mais Israël a suspendu l'été dernier ce projet d'annexion à la faveur d'un accord de normalisation de ses relations avec les Émirats arabes unis.

Agences

SOMMET DE NDJAMENA SUR LA CRISE AU SAHEL

Un bilan mitigé

Emmanuel Macron a repris à son compte la vieille antienne de George W. Bush Junior en appelant à "décapiter" les groupes terroristes. Mais cela reste plus facile à dire qu'à faire si l'on tient compte des déboires de la France au Sahel...

Au sommet de Ndjamena Emmanuel Macron a enchaîné les déclarations tout à la gloire de la stratégie française décidée l'an dernier : "*Cet effort militaire défini à Pau a donc permis des victoires, nous a permis d'obtenir des résultats et a sauvé une deuxième fois le Sahel*". Mais, sous le vernis de ses propos optimistes, Emmanuel Macron est apparu confus, toujours à la recherche d'une boussole dans le dossier sahélien et a laissé une impression de malaise. Les déclarations du nouveau secrétaire d'État américain, Anthony Blinken, celle du Secrétaire général de l'Onu, Antonio Guterrez, le silence des Européens et les non-dits des Présidents des pays du G5, montrent que ce trouble est largement partagé. Les quelques décisions prises lors de ce sommet posent plus de questions et de problèmes qu'elles n'apporteront de solutions, tant militairement que politiquement. Leurs effets seront perceptibles rapidement, un premier bilan devrait être réalisé au cours du trimestre prochain puisque le Président français s'est inscrit dans le très court terme en imposant à ses pairs sahéliens une nouvelle rencontre au printemps.

La mauvaise réputation

Avant ce sommet, les observateurs s'attendaient à de grandes manœuvres, la réduction des effectifs de Barkhane était inscrite à l'ordre du jour. Or, la seule annonce marquante de ce sommet a été celle de l'envoi de 1.200 soldats tchadiens dans la zone dite des Trois frontières, qui se trouve entre le Mali, le Niger et le Burkina Faso. Ce n'est toutefois pas un scoop, la décision avait été prise l'année dernière à Pau mais le départ de ces deux bataillons avait toujours été remis à plus tard. La prochaine élection présidentielle en avril au Tchad, où Idriss Déby se présente pour un sixième mandat, a eu raison des réticences du Maréchal. Plus que jamais, il a besoin du soutien français pour reconnaître une victoire qui sera vraisemblablement contestée, compte tenu des manifestations en cours dans son pays.

En revanche, les réserves des chefs d'État malien, nigérien et burkinabè demeurent, leurs armées ne voient jamais d'un bon œil l'arrivée de soldats africains sur leur territoire. Si les deux premiers Présidents ont fini par approuver l'arrivée de ces militaires sur leur sol, le Président Kaboré, lui, a fait de la résistance. Selon des sources présentes au sommet, ce point a été l'un des sujets sensibles vivement débattus lors du huis clos des chefs d'État. Lors de sa visioconférence, Emmanuel Macron a déclaré à ce propos : "*Nous sommes en train de clarifier avec le président du Burkina Faso en particulier, le positionnement du bataillon tchadien*". En clair, cette affaire n'est toujours pas réglée, alors que les Tchadiens sont sur le point d'arriver…

Ce n'est pas le seul problème que pose ce déploiement. Les militaires tchadiens sont réputés pour ne pas faire dans la dentelle comme l'avaient rapporté de nombreux témoignages lorsqu'ils avaient combattu aux côtés de Serval dans le nord du Mali en 2013. Envoyer ces soldats dans la région des Trois frontières avec une forte densité de population, c'est s'exposer à d'énormes risques en matière de droits de l'Homme, avec tout ce que cela comporte en termes d'images pour tous les acteurs présents dans la zone.

Et ils sont nombreux. Dans cette région, désignée comme prioritaire à Pau, se trouvent déjà, Barkhane, la Force G5 Sahel complétée par un nombre notable d'unités des armées nationales, Takuba et les groupes armés signataires de l'accord d'Alger : plateforme et CMA. Mais pourquoi un tel déploiement, après tant de victoires, tant de résultats obtenus ?

Le chien aboie, la caravane passe…

Toujours lors de cette conférence, Emmanuel Macron a repris à son compte la vieille antienne de George W. Bush Junior en appelant à "*décapiter*" les groupes terroristes. Il a en outre déclaré : "*Concrètement, nous avons ces dernières semaines consolidé une convergence avec nos interlocuteurs du G5 Sahel pour considérer que Iyad Ag Ghali et Amadou Koufa sont des ennemis et en aucun cas des interlocuteurs*." Faire des dirigeants du JNIM une cible prioritaire n'est pas non plus un scoop, cela avait été déjà largement décrit au Sénat par Florence Parly et Jean-Yves le Drian, puis repris par ces derniers à Orléans aux côtés du chef d'état-major, François Lecointre et du patron de la DGSE, Bernard Emié.

Ce qui est nouveau et surprenant en revanche, c'est que cette stratégie ait fait consensus avec les chefs d'État du G5. Cette convergence de vue est d'autant plus étonnante que, selon des sources burkinabè, des négociations avec les groupes précités auraient déjà eu lieu au Burkina Faso, même si, et bien évidemment, cela ne peut pas être reconnu officiellement. D'ailleurs, la situation sécuritaire dans ce pays le prouve, le nombre d'attaques a drastiquement diminué depuis le début de l'année. Ce serait d'ailleurs la raison pour laquelle le président Kaboré s'est opposé à l'arrivée du bataillon tchadien.

La position du Mali est singulière. Depuis 2017, les Maliens n'ont jamais cessé de répéter qu'ils étaient ouverts à des négociations avec Iyad Ghali et Amadou Koufa. Les nouvelles autorités de transition sont, elles aussi, restées sur cette ligne. Mieux, trois jours après le sommet de Ndjamena, le Premier ministre, Moctar Ouane, a déclaré lors de la présentation de son programme d'action gouvernementale : "*Depuis 2017, de plus en plus de voix au Mali s'élèvent pour appeler au dialogue avec nos frères qui ont rejoint les groupes radicaux*". Il a donc annoncé l'organisation d'une "*mission de bons offices*". A bon entendeur…

Concernant la Mauritanie, les propos du Président français sont encore plus problématiques : "*Nous avons aussi acté le renforcement de la pression militaire sur la Katiba Macina avec une extension de la dynamique opérationnelle dans le fuseau ouest qui est en cours de planification au travers de discussions entre les états-majors maliens et mauritaniens dans le cadre de la force conjointe du G5 Sahel*." Or, depuis 2011, la Mauritanie est le seul pays du G5 Sahel à n'avoir connu aucun attentat, aucun incident sécuritaire. Les raisons en sont multiples, d'abord c'est une République islamique, ensuite, cet État a su développer une approche multidimensionnelle, incluant, selon certaines informations, un pacte de non-agression avec les groupes djihadistes. Quelle que soit la réalité, il est absolument certain que si la Mauritanie sort de ses frontières pour traquer Amadou Koufa, dirigeant de la Katiba Macina, elle deviendra une cible. Pour quelles raisons les autorités mauritaniennes ont elles acquiescé à la demande du Président français et accepté de prendre un tel risque ? Est-ce un oui diplomatique qui n'aura aucune suite militaire ?

La gifle

Obtenir les têtes de ces deux chefs semble être devenu pour Emmanuel Macron le symbole de la victoire française dans le Sahel. Une obsession qui explique sans doute les risques qu'il prend et son refus catégorique d'entendre la voix de ses partenaires du G5, qui eux ont compris qu'il n'y aurait pas de victoire militaire. Une posture française que ne partage par le Secrétaire général des Nations Unies, qui s'est déjà exprimé sur le sujet en octobre dernier dans une tribune du Monde. Est-ce à cause de cette divergence de vue qu'Antonio Guterrez n'a pas cité une seule fois la France dans son adresse au sommet de Ndjamena ?

Mais le coup le plus rude a été porté par le Secrétaire d'État américain. Lors de son message vidéo diffusé à Ndjamena, il a commencé par remercier en français, les Présidents Ghazouani et Déby pour leur présidence respective du G5 Sahel de 2020 et 2021, et le secrétaire exécutif de cette institution, Maman Sidikou. Mais à aucun moment, Anthony Blinken ne fait allusion à Barkhane qui se bat pourtant depuis 8 ans dans la région. Certes, c'est une pratique courante notamment des administrations démocrates, de faire mine d'ignorer la France, mais de la part du très francophile Secrétaire d'État, il faut donc lire cette absence de référence à Paris comme un désaveu de sa stratégie. C'est un véritable camouflet qui devrait inquiéter le Quai d'Orsay et l'Elysée. Ces derniers ont pourtant multiplié les déclarations d'amitiés et les appels du pied à la nouvelle administration américaine, notamment en réitérant une énième fois leur demande de placer la force G5 sous le chapitre VII de la Charte des Nations unies afin qu'elle bénéficie de moyens financiers pérennes. Néanmoins, les chances que Washington lève son véto sont presque nulles. Dans le Sahel, Trump n'a pas changé la politique d'Obama sur le fond, et à n'en pas douter Biden poursuivra sur la même voie. Quand les dirigeants français comprendront-ils que leur déférence n'est jamais payée en retour ?

D'autant qu'il est très loin le temps où les États-Unis avaient besoin de la France pour comprendre l'Afrique et c'est encore moins le cas avec l'arrivée de Robert Malley aux côtés du Président américain.

Agences

COUPE DE LA CAF : OÙ RECEVOIR LES CLUBS SUD-AFRICAINS ?

Un casse-tête chinois pour les clubs algériens

Les clubs algériens qui sont appelés à délocaliser leurs matchs des différents tours des compétitions continentales, face aux clubs sud-africains, en raison des risques de contamination au variant sud-africain de coronavirus, éprouvent d'énormes difficultés pour trouver un pays neutre.

PAR MOURAD SALHI

Recevoir leurs adversaires en dehors du pays, de surcroit dans un pays africain, constitue un sérieux handicap pour les représentants algériens dans ces compétitions continentales. La Commission nationale de veille et de suivi de l'évolution de la pandémie de la Covid-19, a appelé dernièrement à la délocalisation de tous les matchs contre les clubs sud-africains, en raison des risques de contamination au variant de ce pays.

"*Le déroulement de ces rencontres en Algérie représente un risque réel. La situation en Afrique du Sud est hors de contrôle en raison du variant de la Covid-19. Les matchs doivent être délocalisés pour éviter toute propagation du virus*", a indiqué le Dr Mohamed Bekkat Berkani, membre de cette commission.

Pour essayer de trouver une solution à cette situation exceptionnelle, la Confédération africaine de football avait l'intention de se réunir avec les trois clubs sud-africains engagés dans ses compétitions : Mamelodi Sundowns, Kaizer Chiefs et Orlando Pirates afin de trouver une voie à suivre entre toutes les parties concernées.

L'instance africaine a refusé le déroulement des matchs sur le sol sud-africain, en proposant de les délocaliser carrément pour éviter la propagation du variant de ce pays.

Le CR Belouizdad était le premier club algérien à se confronter à cette situation très embarrassante. Après de longues négociations, le Chabab a trouvé un accord avec la Fédération tanzanienne de football pour abriter le match face au Mamelodi Sundowns, à Dar es-Salaam. Le CRB a sollicité la Tanzanie après l'impossibilité de l'organiser au Soudan.

"*C'est très difficile de trouver un pays neutre pour accueillir nos rencontres face aux clubs sud-africains. Ce n'est pas évident de trouver un pays qui accepte d'abriter cette rencontre, car cela représente un risque réel de propagation du virus*", a indiqué Toufik Kourichi, directeur sportif du CR Belouizdad.

Outre donc le souci de trouver un pays neutre qui abritera le match, les clubs algériens seront appelés à faire face aux conditions climatiques de ces pays africains. La preuve, le CR Belouizdad, qui n'a pas perdu le moindre match depuis l'entame de la saison, toutes compétitions confondues, a été atomisé par Mamelodi Sundowns (1-5) à Dar es-Salaam, en match comptant pour la deuxième journée de la phase de poules de la Ligue des champions.

L'ES Sétif, l'un des deux représentants algériens engagés en Coupe de la Confédération de football, recevra les Sud-Africains d'Orlando Pirates le 10 mars au stade d'Accra au Ghana, selon le communiqué du club phare de la capitale des Hauts-Plateaux, publié lundi sur sa page officielle. Le match, qui devait se jouer au stade du 8-Mai-1945 de Sétif, a été délocalisé en raison des risques de contamination au variant sud-africain de coronavirus.

Dans un communiqué publié récemment sur son site officiel, la FAF a indiqué que le non-respect de la décision de délocalisation du match entraînerait l'application du règlement Covid-19. "*Si une équipe hôte ne peut pas organiser le match ou ne peut pas recevoir une autre équipe pour une absence d'autorisation gouvernementale, cette équipe sera considérée comme ayant perdu le match 2-0*".

M. S.

CHAMPIONNATS D'AFRIQUE 2021 CONTRE-LA-MONTRE

Les sélections algériennes arrêtées

Le staff technique national a arrêté la liste des coureurs qui représenteront l'Algérie au contre-la-montre par équipes des Championnats d'Afrique 2021, qui débutent mardi en Egypte.

"*Chez les juniors, le staff technique a choisi Salah-Eddine Cherki, Meroune Brenis, Khaled Mansouri et Abdelkrim Ferkous, alors que chez les seniors, le choix s'est porté sur Youcef Reguigui, Azeddine Lagab, Nassim Saïdi et Hamza Mansouri*", a-t-on appris auprès de l'instance fédérale.

Au total, 16 cyclistes représentent l'Algérie à ces Championnats d'Afrique sur route, prévus du 2 au 6 mars au Caire, dont deux juniors (filles), à savoir : Nesrine Houili et Chahra Azzouz. Chez les juniors (garçons), et outre les quatre éléments sus-cités, la sélection nationale compte parmi ses rangs le jeune Akram Belabsi, qui n'a pas été retenu pour le contre-la-montre par équipes, mais qui selon la même source "*devrait être présent au contre-la-montre individuel*".

Concernant les seniors, et outre les quatre éléments sus-cités, la sélection nationale compte parmi ses rangs Hamza Yacine, Ayoub Sahiri Mohamed Amine N'hari, Abderraouf Bengayou, Oussama Cheblaoui, Lotfi Tchambaz et Yacine Chalel. Les épreuves du contre-la-montre, par équipes et individuel, seront suivis du Championnat d'Afrique sur piste, prévu du 11 au 14 mars, également en Egypte.

Lors de la précédente édition, disputée en 2019 (ndlr, celle de 2020 a été annulée en raison de la pandémie), la sélection algérienne s'était amèrement contentée de la médaille d'argent, car la première place semblait largement à sa portée.

En effet, un problème administratif avait perturbé son déplacement en Ethiopie, qui avait abrité ces Championnats d'Afrique 2019 et cette situation avait fini par remettre en cause son sacre.

APS

ITALIE

Un nouvel entraîneur pour Ounas

Dernier de Serie A, Crotone, club de l'international algérien Adam Ounas, a licencié son entraîneur Giovanni Stroppa.

Performant depuis son arrivée à Crotone dans les dernières du mercato hivernal, Adam Ounas va connaître un nouvel entraîneur. En effet, si l'Algérien rayonne par ses dribbles, son équipe est en grande difficulté (9 défaites en 10 matches). Ainsi, ce lundi, le club calabrais a licencié son entraîneur Giovanni Stroppa.

Le promu cherche un nouveau technicien, qui ne devrait pas être Cristian Bucchi. Contacté, ce dernier aurait refusé l'offre. La presse italienne évoque à présent Serse Cosmi, ancien coach de Sienne, Lecce ou encore Palerme.

Lanterne rouge de Serie A, Crotone est à 8 points du premier non-relégable, le Torino, qui compte un match de moins. Les coéquipiers d'Adam Ounas n'ont remporté que trois rencontres cette saison et filent vers la relégation. De son côté, l'Algérien devrait retourner à Naples après son prêt.

FRANCE, JEAN-CLAIR TODIBO :

« Boudaoui, je l'appelle la pépite »

Récupérations, remontées de balle, dribbles, Hicham Boudaoui régale sur le terrain et cela ne passe pas inaperçu. Auteur d'une nouvelle performance impressionnante vendredi soir à Rennes (1-2) en ouverture de la 27e journée de Ligue 1, Hicham Boudaoui continue de faire parler de lui. Après avoir été élu par les supporters du club azuréen *« Aiglon du match »*, l'ancien PAC figure dans le onze de la journée du quotidien *L'Équipe*.

Jean-Clair Todibo, prêté à Nice cet hiver en provenance du FC Barcelone, était présent en conférence de presse. Ce dernier s'est exprimé au sujet d'Hicham Boudaoui : *« Je l'appelle la pépite. Je ne le connaissais pas avant d'arriver ici. Il est à l'aise techniquement, il nous aide à ressortir les ballons. Il sait tout faire »*, a déclaré le défenseur central.

"*Boudaoui je l'appelle la pépite. Je ne le connaissais pas avant d'arriver ici. Il est a l'aise techniquement, il nous aide à ressortir les ballons. Il sait tout faire*". Le milieu algérien aura une nouvelle fois l'occasion de rayonner à son nouveau poste dès mercredi face au Nîmes Olympique de son compatriote, Zinedine Ferhat.

LE MEILLEUR DU MARRAKECH DU RIRE

21h00 W9

Retrouver les moments devenus cultes du "Marrakech du rire", avec un florilège de nombreux sketchs touchant à divers thèmes. Les humoristes livrent leurs secrets, parfois très originaux, pour garder une forme physique impeccable, évoquent leur relation aux moyens de communication les plus modernes ou balancent des dossiers sur leurs confrères.

ENQUÊTE SOUS HAUTE TENSION

21h00 C8

Du contrôle de vitesse au stationnement, jusqu'au défaut d'assurance, les nouveaux radars sont partout. L'État use d'un arsenal de plus en plus moderne, et le nombre de flashs et de contraventions ne cesse d'augmenter. Face aux retraits de points sur leurs permis, des conducteurs ripostent.

LA FAUTE À ROUSSEAU AÏCHA ET LA JUSTICE

21h00 •2

Elève brillante et très déterminée, Aïcha se destine à devenir avocate d'affaires et à reprendre la gestion du cabinet de son père. Tout bascule le jour où elle est placée en garde-à-vue, en marge d'une manifestation. Elle a été arrêtée pour avoir soi-disant proféré des injures en direction des forces de l'ordre. Aïcha sait qu'un casier judiciaire réduirait à néant ses projets d'avenir.

LA FERME PRÉFERÉE DES FRANÇAIS

21h00 •3

Stéphane Bern propose un tour de France inédit, à la rencontre d'agricultrices et d'agriculteurs passionnés. Gros plan sur quatorze exploitations originales, innovantes, expérimentales ou traditionnelles, issues des quatorze régions de France, qui ont été sélectionnées pour ce grand concours national. C'est aux Français de voter pour élire leur ferme préférée.

LA SELECTION DU MIDI LIBRE

UN CŒUR EN HIVER

21h00 arte

Amis depuis le conservatoire, Stéphane et Maxime sont associés dans une petite entreprise de lutherie. Ce qui les amène à fréquenter régulièrement les concerts. Mais en dehors du travail, Stéphane, introverti et secret, préfère rester seul. Maxime révèle à Stéphane qu'il est tombé amoureux fou de Camille Kessler, une violoniste particulièrement douée avec laquelle il compte refaire sa vie maintenant qu'il s'est séparé de sa femme.

VOYAGE SUR LES FLOTS CÉLESTES

21h00 •4

Le désir d'exploration de l'homme s'est étendu à l'espace. Des cartes ont été tracées, corrigées à mesure que la science progressait. Ces nouveaux voyageurs ont pour vaisseaux des télescopes terrestres ou spatiaux toujours plus puissants, qui repoussent plus loin les limites de la connaissance. L'astrophysicienne Hélène Courtois et son équipe internationale d'astronomes font partie de ces nouveaux explorateurs.

TOP CHEF

21h00 M6

Pour la première épreuve de cette quatrième semaine de compétition, les candidats doivent surprendre Brandon Dehan, chef pâtissier d'un restaurant triplement étoilé. Ensuite, c'est Pierre Gagnaire, élu "plus grand Chef étoilé du Monde" en 2015, qui mettra nos candidats au défi de réaliser un soufflé.

THE RÉSIDENT

21h00 TF1

Nic n'arrive toujours pas à laisser partir sa sœur, Jessie. A l'hôpital, l'équipe et en particulier Mina s'inquiètent pour elle. Alors qu'elle accompagne son père à son suivi post-opératoire, une explosion retentit. Conrad est blessé ainsi qu'Annie, qui réparait l'accélérateur de protons et un garçon, un patient des urgences qui s'était enfui.

MIDI Libre
Quotidien national d'information

Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : direction@lemidi-dz.com

La rédaction
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard :
021.18.22.67
Rédaction : Tél-Fax :
023.18.22.67
Publicité : Tél-Fax :
023.18.22.67
publicite@lemidi-dz.com
Pour vos publicités
s'adresser à l'ANEP
01, avenue Pasteur, Alger

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi Libre

EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16

Adresse : 12 rue Fouzia-Moulahe Rostomia Clairval Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

MIDI Libre
Quotidien national d'information
N° 4207 | Mercredi 3 mars 2021

Horaires des prières pour Alger et ses environs	
Fadjr	05:50
Dohr	13:00
Asr	16:14
Maghreb	18:47
Icha	20:05

MEURTRE DE KHASHOGGI

RSF annonce une plainte en Allemagne contre le Prince héritier saoudien

Reporters sans frontières, (RSF), a annoncé ce 02 mars, le dépôt d'une plainte en Allemagne pour crimes contre l'humanité, visant notamment le prince héritier d'Arabie saoudite, Mohammed ben Salmane, l'ONG dénonçant sa *"responsabilité"* dans l'assassinat du journaliste saoudien Jamal Khashoggi, et l'emprisonnement d'une trentaine de ses confrères.

Déposée le 1er mars *"auprès du procureur général de la Cour fédérale de justice de Karlsruhe"*, en raison de sa compétence "*sur les principaux crimes internationaux*", la plainte *"porte sur la persécution généralisée et systématique des journalistes en Arabie saoudite*", et cible, outre le Prince héritier, quatre autres hauts responsables saoudiens, a précisé RSF dans un communiqué.

Aux côtés du dirigeant de facto du Royaume, *"soupçonné d'avoir directement commandité l'assassinat"* de M. Khashoggi, RSF attaque ainsi son ex "*proche conseiller"* Saoud al-Qahtani, l' "*ancien Directeur adjoint du renseignement*", Ahmed al-Assiri, mais aussi Mohammed Al-Otaibi, ancien Consul général à Istanbul, et Maher Mutreb, "*officier du renseignement"* à la tête de "*l'équipe qui a torturé et tué*" le chroniqueur du Washington Post.

RSF dénonce 34 exactions contre les journalistes en Arabie Saoudite

Consultée par l'AFP, la plainte, inédite, également déposée contre X, détaille par ailleurs les exactions commises contre 34 journalistes emprisonnés dans le Royaume, dont 33 sont toujours en détention, à l'instar du blogueur Raif Badawi. *"Torture"*, *"violence*" et "*coercition sexuelle"*, *"disparition forcée"*, *"privation illégale de liberté physique "*... Face à ce qu'elle qualifie de *"crimes contre l'humanité"*, l'ONG estime que le système judiciaire allemand s'avère *"le plus adapté"*, en vertu de la compétence universelle appliquée outre-Rhin, qui permet à un Etat de poursuivre les auteurs des crimes les plus graves, quels que soient leur nationalité et l'endroit où ils ont été commis.

Cette action, par laquelle RSF espère l'ouverture d'une enquête, qui serait une *"première mondiale"*, survient quelques jours après la publication d'un rapport du renseignement américain, estimant que "*MBS*" a *"validé*" l'opération visant à *"capturer ou tuer"* M. Khashoggi. Critique du pouvoir saoudien après en avoir été proche, Jamal Khashoggi, résident aux Etats-Unis, a été assassiné le 2 octobre 2018 dans le Consulat de son pays à Istanbul, par un commando d'agents venus d'Arabie saoudite. Son corps, démembré, n'a jamais été retrouvé.

Après avoir nié l'assassinat, Ryad a fini par dire qu'il avait été commis par des agents saoudiens ayant agi seuls. A l'issue d'un procès opaque en Arabie saoudite, cinq Saoudiens ont été condamnés à mort et trois autres à des peines de prison. Les peines capitales ont depuis été commuées. L'Arabie saoudite occupe le 170e rang, sur 180, pays au classement mondial de la

MINISTÈRE DES AFFAIRES RELIGIEUSES

Le M.A.R.W. appelle à accomplir Salat El Istisqa samedi prochain

Le ministère des Affaires religieuses et des Waqfs a appelé à accomplir "*Salat El Istisqa*" (prière pour la pluie), samedi prochain, dans toutes les mosquées du pays. Il exhorte les Imams et l'ensemble des citoyens à accomplir Salat El Istiskaa, samedi prochain à 10h00, avec possibilité de la renouveler, le cas échéant, et ce en raison de la faible pluviosité, voire l'absence de chutes de pluie, indique mardi un communiqué du ministère.

ANIE

Charfi reçoit l'ambassadeur et chef de la délégation de l'UE en Algérie

Le président de l'Autorité nationale indépendante des élections, (ANIE), Mohamed Charfi, a reçu, lundi à Alger, l'ambassadeur et chef de la délégation de l'Union européenne (UE) en Algérie, John O'Rourke, dans le cadre de la coopération et de l'échange de vues entre les deux parties.

Dans une déclaration à la presse, au terme de la rencontre, M. Charfi a souligné que cette rencontre, qui intervient parallèlement à la préparation des élections législatives et locales, "*a été une occasion propice pour expliquer la démarche de l'Autorité, et apporter des précisions sur les préparatifs en cours, en prévision des élections et de l'accomplissement des missions dont elle est investie, pour le bon déroulement des élections*".

La rencontre a porté également, sur les dispositions destinées à sécuriser les informations électorales, et l'échange d'expertise en termes d'organisation des élections et la formation. A une réponse sur la manière à adopter par l'ANIE pour traiter avec les wilayas récemment créées, en l'absence actuelle de représentants, M. Charfi a affirmé que "*des coordonnateurs provisoires seront sollicités, en attendant la désignation de représentants permanents*". Il a fait état, également, de l'intention de l'ANIE d'effectuer une opération de scrutin pilote dans l'une des wilayas, après la promulgation de la loi électorale, à commencer par le vote puis le dépouillement jusqu'à la proclamation des résultats, ajoutant que l'objectif étant de "*connaître le temps dont a besoin l'opération, pour que l'ANIE ne soit pas dans une situation complexe, au regard du mode de scrutin dans la nouvelle loi*". Soulignant que les discussions ont porté sur la loi électorale en cours de préparation, après le dernier amendement constitutionnel, le chef de la Délégation de l'UE en Algérie a ajouté, qu'il a été également question, lors de cette rencontre, des précédentes missions des observateurs durant des élections antérieures en Algérie, pour connaître les changements contenus dans la nouvelle Constitution.

L'ambassadeur a affirmé, que l'UE "*est un partenaire important*" pour l'Algérie, notamment en ce qui concerne les différentes échéances électorales.

"*Nous sommes très intéressés et souhaitons le meilleur pour l'ANIE dans ses missions durant les prochaines échéances, pour qu'elle puisse gagner la confiance des électeurs*".

CORONAVIRUS EN ALGÉRIE

175 personnes infectées et 4 décès en 24h

175 personnes infectées au coronavirus (Covid-19), 134 guérisons et 4 décès, ont été enregistrés ces dernières 24 heures en Algérie, a annoncé ce 01 mars à Alger, le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du coronavirus, le Dr Djamel Fourar. Le total des cas confirmés de coronavirus s'élève ainsi, à 113.425 dont 175 nouveaux cas durant les dernières 24 heures, celui des décès à 2.991 cas, alors que le nombre de patients guéris est passé à 78.358, a précisé encore le Dr Fourar, lors du point de presse quotidien consacré à l'évolution de la pandémie de la Covid-19.